

Agadir 1960

VI

LA VILLE MORTE

Dans l'après-midi de jeudi à 15 heures, le prince Moulay Hassan vient au P.C. des Travaux publics. Il y voit l'ingénieur en chef Paul Clos, le commandant du P.C.-Terre et le médecin de l'escadre et leur demande de venir le rejoindre à son P.C. d'Inezgane, car il faut prendre des mesures devant la situation de plus en plus critique.

Une demi-heure plus tard, un briefing commence au P.C. du prince, sous la tente.

L'ambiance qui règne dans le P.C. n'a rien de comparable à celle qui réunirait dans de toutes autres circonstances de temps de paix le prince royal, chef d'état-major, et des officiers supérieurs. Les vêtements sont poussiéreux, les visages ruissellent de sueur, de larges taches de transpiration maculent les chemises kaki.

Le prince donne la parole aux médecins civils présents.

Ceux-ci déclarent que le danger d'épidémie est nul et que les opérations peuvent continuer comme elles ont été menées jusqu'alors. Un fonctionnaire du ministère de la Santé s'étonne même qu'il y ait un problème de cadavres.

Mais le médecin de l'escadre, qui depuis quelques instants manifeste son impatience, s'élève avec rigueur contre ces avis qu'il estime surprenants. La discussion s'envenime.

Une vive controverse s'élève alors entre médecins civils et militaires. Le médecin de l'escadre expose ses arguments : il y a trois à quatre mille cadavres qui se décomposent sous les décombres, dans lesquels les rats pullulent. En outre, de nombreux cadavres en décomposition sont restés longtemps en surface et ceux qui sont enterrés dans les fosses communes le sont souvent sous une faible épaisseur de terre.

Se tournant vers le commandant du P.C.-Terre, le prince lui demande ce qu'il en pense.

L'officier français est formel : à son avis, il y a risque d'épidémie et il demande de ne plus manipuler les cadavres, mais de les chauler sur place et d'entreprendre d'urgence une désinfection massive des quartiers pestilentiels.

Il suggère aussi de faire tomber, à coups d'explosifs, les immeubles fissurés et qui risquent de s'effondrer sur des sauveteurs.

Moulay Hassan est très troublé par ces arguments. L'ingénieur Paul Clos, maîtrisant ses nerfs à fleur de peau après plus de quarante-huit heures sans sommeil, ne dit rien.

La discussion se poursuit et le point capital est de savoir où en sont les sauvetages, et surtout les espoirs de sauvetages.

Le prince Moulay Hassan décide finalement d'effectuer ensemble, civils et militaires, marocains et français, une inspection générale des ruines. Les voitures sont avancées et la caravane s'ébranle vers la ville.

Au retour de cette inspection, le prince Moulay Hassan se tournant vers Paul Clos lui dit : « Signeriez-vous un procès-verbal constatant qu'il n'y a plus de survivants dans les ruines ? »

« Monseigneur, il n'en est pas question » répond l'ingénieur en chef.

Visiblement inquiet, Moulay Hassan décide que, pour ce soir, les travaux de recherches de cadavres seront interrompus; les équipes regagneront leurs bords ou leurs cantonnements aussitôt, exception faite de celles qui travaillent sur des immeubles où des survivants sont repérés ou même supposés.

En outre, le prince annonce que le colonel Driss a pris le commandement des opérations. Les vivres en stock provenant des escadres françaises et hollandaises seront donc remis à cet officier.

Moulay Hassan remercie les responsables et leur dit qu'il les convoquera à nouveau dans la nuit.

Les équipes de l'escadre regagnent leurs bords dès 17 heures. Les cadavres qui étaient en surface à côté de la fosse commune de Yachech sont enterrés.

Quelque peu désorienté par les avis divers émis par les médecins civils marocains, français et étrangers, et par les militaires de l'escadre, inquiet aussi de l'attitude de Paul Clos et des techniciens des Travaux publics qui ne pouvaient pas affirmer que tout espoir n'était pas perdu de trouver des survivants, Moulay Hassan sentait bien la lourde responsabilité qui allait lui incomber : ordonner l'arrêt des recherches, risquer ainsi de vouer à la mort lente des survivants possibles ou bien poursuivre les travaux comme précédemment et alors risquer l'infection.

Le docteur Ben Abbès, ministre de la Santé, arriva vers 20 heures à Agadir, venant directement du Conseil des ministres qui s'était tenu à Rabat dans l'après-midi. Le ministre se rendait aussitôt au P.C. d'Inezgane et transmettait au prince les décisions prises deux heures auparavant au Conseil : appliquer les mesures préconisées par les spécialistes.

Malgré ce blanc-seing, Moulay Hassan décidait d'en référer au roi de vive voix. À 21 heures, à bord de son avion personnel « Morane 760 » Tourterelle, il décollait d'Agadir et se posait à Rabat à 23 heures.

Le prince se rendit immédiatement au palais royal où il eut avec son père un entretien dont on ne connut pas la teneur.

Un bref communiqué faisait seulement savoir que désormais une ligne téléphonique directe relierait le P.C. d'Inezgane au palais.

Moulay Hassan repartait à 1 heure du matin pour Agadir où il se posait à 2 h 30.

À 3 heures, il retrouvait à son P.C. les techniciens qu'il avait quittés à 18 h 30 et qui attendaient depuis la convocation à ce briefing décisif.

Cette fois, l'unanimité est faite : médecins marocains et

français, civils et militaires sont d'accord : il y a danger d'épidémie.

En conséquence, on décide :

L'évacuation totale de la ville ;

La désinfection en grand par D.D.T. pulvérisé par avion ;

Le chaulage massif des ruines.

Par ailleurs, le travail de recherches sera poursuivi sur les îlots où des survivants sont repérés.

En raison de l'état de putréfaction de milliers de cadavres encore sous les décombres, les risques sanitaires encourus par les sauveteurs civils et les marins et soldats; de cinq nationalités différentes (marocains, français, américains, espagnols, italiens) qui débayaient la ville devenaient trop grands. Les décisions prises au cours de cette conférence étaient multiples, mais trois d'entre elles dominaient :

1. Évacuation de tout le personnel hors du périmètre de la ville qui sera bloquée par un cordon sanitaire;
2. Seules des petites équipes subsisteront en nombre délibérément limité. Elles auront pour mission de procéder à la désinfection et à la dératisation des ruines;
3. Pendant un laps de temps de quatre à cinq semaines, les hommes qui composeront ces équipes n'auront plus aucun contact direct avec le reste de la population. Un camp à leur usage sera installé à l'intérieur du périmètre interdit.

La journée du vendredi serait consacrée à l'évacuation des ruines par les troupes.

C'est donc un nouvel aspect qu'allaient prendre les opérations à partir du samedi 5 mars au matin. Les techniciens réunis à Inezgane avaient lu au point les détails pour l'application des mesures découlant des trois points ci-dessus.

Équipés de bottes, de gants, de combinaisons et de masques spéciaux, les hommes désignés allaient injecter dans les ruines des tonnes de chlorure de chaux. Il serait parallèlement nécessaire d'arroser ces ruines à l'aide de moto-pompes car le travail du chlorure de chaux ne peut se faire qu'à l'humidité. Ainsi les cadavres se momifieront sans contaminer l'atmosphère ni les humains. En même temps, des hélicoptères et des avions spécialement équipés survoleront la ville sans discontinuer pendant plusieurs jours et y pulvériseront des tonnes d'insecticides, une grande partie des stocks du Centre anti-acridien des Aï-Melloul, stock dont la présence était une bénédiction.

En même temps, une désinfection systématique sera effectuée sur toute personne qui se présentera à l'entrée de la ville pour

en traverser l'axe du front de mer qui sera la seule voie autorisée. Aux portes de la ville se tiendront des équipes munies de poudreuses et, obligatoirement, toute personne devra subir la pulvérisation au D.D.T. et H.C.H.

Avant de congédier les techniciens, le prince leur dit brièvement qu'il ne compte pas rebâtir les quartiers sinistrés, mais que la ville sera reconstruite au nord et au sud de ces quartiers. Il est presque 4 heures du matin.

Dans quelques heures commencera l'application des mesures.

Dès les premières heures de la matinée du vendredi 4 mars, les troupes de l'Armée royale, sous le commandement du colonel Driss, investissent progressivement la ville, priant tous les civils de s'en aller.

Des scènes déchirantes se produisaient partout où des rescapés attendaient anxieusement que les sauveteurs leur apportent l'espoir qu'on avait sauvé l'un des leurs.

La journée de vendredi se passera dans cette atmosphère de désolation; en dehors de quelques rares endroits où des recherches de survivants se poursuivent, le travail a cessé partout.

Les marins des escadres ont regagné leurs bords.

En accord avec le prince Moulay Hassan et l'ambassade de France, l'amiral Cabanier a décidé de retirer l'escadre française, à l'exception des bâtiments du G.A.S.-M.

On a travaillé à Talbordj et à Founti pour tenter d'arracher trois ou quatre survivants qui s'y trouvaient encore, enfouis sous les décombres.

Une nouvelle phase allait commencer.

Agadir était définitivement abandonnée; ceinturée par un cordon de troupes, interdite à toute personne qui n'avait aucune mission à y remplir, elle allait devenir la « ville morte » pour quarante jours, le temps nécessaire au chlorure de chaux pour avoir raison des chairs et que tout risque d'infection soit écarté.

Ce vendredi 4, à 10 heures, le *La Fayette* était de retour. L'opération de débarquement est assurée par le L.C.T. espagnol, par deux vedettes et le remorqueur Founti, du port d'Agadir, réarmés par des personnels du Colbert. Le porte-avions ramenait de Casablanca cinquante tonnes de vivres destinées à l'escadre qui avait fortement entamé ses réserves.

Les soldats marocains qui étaient à bord seront sans doute

affectés au bouclage de la ville, les déblaiements ayant cessé. Près du P.C.-Terre, à côté de l'immeuble des Travaux publics, sur le terre-plein fleuri du front de mer de l'avenue Mohammed V, des milliers de pelles, de pioches, de caisses d'outils, des rouleaux de câbles, tout le matériel envoyé de tout le Maroc s'amoncelle, désormais inutile.

À la base aéronavale, près du cimetière où sont enterrés les corps des victimes françaises, des dizaines de cercueils arrivés par bateaux ou par avions... mais trop tard !

Les officiers de l'état-major du colonel Driss doivent relever l'état-major d'escadre du Colbert au P.C.-Terre en fin d'après-midi.

En fin de matinée, vers 11 h 45, le vice-amiral Cabanier, accompagné du capitaine de frégate Joybert, se rend au P.C. du prince Moulay Hassan pour prendre congé de lui.

C'est sous la tente, dans les jardins du cercle d'Inezgane, que le prince reçut l'amiral et l'officier français qui, pendant trois jours avaient, du P.C.-Terre, commandé toutes les opérations.

L'entretien dura une demi-heure environ. Il fut extrêmement cordial et le prince remercia vivement l'amiral au nom de S.M. le roi Mohammed V, pour l'aide précieuse apportée par l'escadre à la ville sinistrée.

Le prince dit notamment :

« Ceci est une preuve de plus de la coopération et de l'entraide entre nos deux pays, qui n'avaient pas besoin de ce malheur pour savoir qu'ils pouvaient compter l'un sur l'autre. »

Le prince retint à déjeuner l'amiral et M. Parodi qui se trouvait depuis le matin à Agadir. À l'issue du repas, le prince tint une conférence de presse au cours de laquelle il exposa le détail des mesures prises dans le courant de la nuit précédente.

Le prince Moulay Hassan, répondant aux questions posées par les journalistes, avait donné quelques précisions sur les mesures qu'il avait été nécessaire de prendre et, en même temps, démentait quelques interprétations erronées. Le prince précisait que les mesures en question avaient été prises par le ministre de la Santé publique et les spécialistes en épidémiologie, marocains et étrangers, qui travaillaient en collaboration.

La pollution de l'eau et la présence de rats et de puces qui

avaient été en contact avec les cadavres pouvaient faire craindre le développement de toutes les maladies infectieuses.

Quant aux recherches de survivants, si elles continuaient, elles seraient surtout poursuivies dans les immeubles présentant le plus de chances, par leur construction, d'avoir pu protéger des rescapés et notamment les immeubles comportant des dalles de béton. On venait d'apprendre que deux fillettes avaient été retirées vivantes des ruines de l'hôtel « Saada ».

Parlant des chiffres de rescapés et de victimes, le prince avait déclaré qu'on pouvait estimer à une vingtaine de milliers le nombre des survivants. Par ailleurs, deux mille blessés avaient été évacués sur les différents hôpitaux du Maroc.

La population totale de la ville était, avant le séisme, d'environ quarante mille personnes.

Le chiffre de blessés cité est celui des blessés graves, alités. Il faut y ajouter autant de blessés légers. Quant aux personnes contusionnées et n'ayant pas sollicité de soins près des postes de secours, elles se comptaient par centaines.

À la date de ce vendredi 4 mars, le pont aérien avait évacué exactement mille sept cent trente et un blessés. Il y eut encore quarante-six blessés le lendemain 5 mars, et ce fut à peu près tout. Le reste des blessés encore intransportables, et au nombre d'une quinzaine, furent évacués les jours suivants.

Quant aux morts, on en avait dénombré jusqu'à présent environ quatre mille dont les corps avaient été enterrés sur place et on pouvait estimer à six mille le nombre des cadavres existant encore.

La situation était devenue absolument intenable pour les sauveteurs ; bon nombre d'entre eux avaient été mordus par les rats qui pullulaient dans les ruines et avaient dû subir des traitements préventifs. Dans une atmosphère pestilentielle et par une température de près de 40° à l'ombre, les hommes des équipes de déblaiement risquaient maintenant leurs vies.

Il va de soi que les chiffres donnés par le prince Moulay Hassan, et relatifs aux victimes, n'étaient que des estimations, car si l'on pouvait être à peu près sûr du nombre des victimes européennes, il serait toujours difficile, voire même impossible, de donner un chiffre valable des victimes marocaines, d'abord en raison du peu de cas que les musulmans faisaient des questions d'état civil et aussi parce que bon nombre le familles musulmanes avaient enterré leurs morts sans le signaler. Certaines des victimes musulmanes décédées furent en effet ame-

nées par leurs familles venues des villages voisins et enterrées dans ces villages qui les avaient vu naître.

Par ailleurs, on apprenait de source officielle, c'est-à-dire de l'ambassade de France, qu'un millier environ de ressortissants français avaient trouvé la mort dans le cataclysme

L'ambassade rappelait que la population civile française de la ville s'élevait à trois mille six cent quatre-vingts personnes.

À ce jour, deux cent soixante corps seulement de victimes françaises avaient pu être identifiés.

L'ambassade précisait, en outre, que les pertes de la Marine nationale stationnée à Agadir s'élevaient à quarante-trois morts et vingt-quatre disparus.

L'ambassade d'Espagne, de son côté, annonçait que près de huit cents de ses ressortissants avaient péri.

À Rabat, S.M. Mohammed V avait présidé, comme chaque vendredi, la prière à la mosquée Al Fahs.

Après cette cérémonie religieuse, le roi s'était rendu à l'hôpital Marie-Feuillet où il était accueilli par les médecins militaires français. Le souverain visita tous les blessés à leur chevet, et s'entretint en arabe avec ses sujets et en français avec les blessés européens. Sa Majesté remercia les médecins français et le personnel médical de leur dévouement.

Dans la soirée, le prince Moulay Hassan revenait dans la capitale. Il devait assister à un conseil des ministres qui avait été convoqué pour 21 h 30 et qui devait être consacré cette fois à l'étude du problème de la reconstruction.

À Agadir, une forte secousse est ressentie à 21 h 22. Le croiseur *Colbert* a vibré avec sonorité de l'avant à l'arrière. Il n'y a pas de dégâts, non plus qu'à terre. Néanmoins, les escorteurs *Basque* et *Goumier* ont l'ordre de sortir du port. À 21 h 40, nouvelle secousse, légère.

Trois cargos avaient quitté le port en fin d'après-midi à destination de Casablanca, le *Tadla* qui emmenait quatre cent quatre-vingts rescapés, le *Bismillah* et le *Zagora* avec chacun environ cinq cents rescapés.

Marocains et Européens qu'un sursaut du sous-sol avait chassés de leur ville s'étaient dispersés. C'est Casablanca qui avait accueilli le plus grand nombre de rescapés, soit chez l'habitant, soit dans les centres d'accueil civils et militaires.

Mais d'innombrables familles avaient littéralement éclaté, et bien souvent on était sans nouvelles des siens.



M. Alexandre Parodi (à gauche) et l'Amiral Cabanier, s'entretiennent avec un rescapé.



Près de la fosse commune creusée sur le terrain de sports de la base, des dizaines de cercueils et du chlorure de chaux arrivé par avion, mais trop tard !



Écrasée de soleil, hallucinante, Agadir devenait la ville morte pour quarante jours.



Les enfants ont repris les cours dans l'école Jeanne D'arc, installée dans l'un des petits bâtiments de la base.

La Radiodiffusion marocaine avait ouvert aux demandes de nouvelles de larges portions de ses émissions. Le quotidien de langue française le Petit Marocain avait organisé un service de nouvelles, et publiait dans ses colonnes des réponses à des questions angoissées, au sujet d'un frère d'un ami, et aussi, hélas très souvent, d'un enfant.

*
**

Quatre maladies avaient donc pu être redoutées : la typhoïde, le choléra, la peste bubonique et surtout le typhus¹. Cette dernière maladie, épidémique, mais qui en Afrique prend la forme endémique, se développe dans tous les milieux insalubres et dans les grands rassemblements d'individus privés du minimum d'hygiène. Elle se propage notamment par l'intermédiaire du pou.

Agadir, avec ses sinistrés, était donc le terrain rêvé pour son développement.

Vacciner rapidement les vingt ou trente mille rescapés était matériellement une opération impossible. Malgré les réserves de vaccin possédées par le Maroc et les envois d'ampoules qui avaient été faits par des pays européens, il aurait déjà été difficile de réunir les quantités nécessaires du produit, bien que tout le vaccin disponible ait été évidemment utilisé.

Quant à l'efficacité d'une telle vaccination, même si elle avait été tentée, elle était scientifiquement plus qu'improbable car si le mal se déclarait, il aurait décimé les rescapés avant même que le vaccin ait pu faire son effet.

Il n'y eut pas de risque de choléra, non plus que de peste.

Lors du briefing dramatique du 3 mars, des médecins, de bonne foi, estimaient prématuré de brandir le spectre de l'épidémie. Et d'autres craignaient très sincèrement le pire.

Les avis des spécialistes sont, évidemment, très partagés sur ce problème épidémiologique.

Y a-t-il eu, oui ou non, risque à courir ? On ne le saura jamais puisqu'en fin de compte il n'y eut probablement pas de cas.

Le docteur Sentucci, spécialiste de la question, avait veillé particulièrement à la discipline hygiénique des sauveteurs.

¹ Le typhus épidémique, appelé aussi typhus historique, atteint l'homme et lui est fatal. Une autre forme de la maladie, le typhus Murin, est propre au rat, et peut être communiqué à l'homme, mais sous une forme bénigne.

Admettons que la peste soit à éliminer puisqu'il n'y avait pas de cas connus avant la catastrophe, mais la typhoïde et surtout le typhus étaient particulièrement à craindre, et sur ce point il semble que tous les médecins aient été finalement d'accord.

Les médecins eurent évidemment à travailler dans des conditions extrêmement difficile. Le docteur Farrié, médecin-chef de l'hôpital, avait évacué tous ses malades, et à la base, dans les baraquements, les médecins militaires avaient pu installer plus de mille lits.

Au début des opérations, les blessés ne furent traités que lors de leur arrivée au centre d'évacuation, mais certains blessés très choqués moururent avant leur arrivée au centre d'Inezgane ou de la base.

Dans les centres hospitaliers, les médecins eurent à traiter notamment des fractures de membres et de côtes, du crâne, et bien des blessés, sans souffrir de fractures, mais les membres écrasés, enflés, froids et insensibles, présentaient des symptômes généraux inquiétants, notamment d'oligurie, c'est-à-dire d'arrêt des fonctions rénales. Or, il n'y avait qu'un seul rein artificiel au Maroc, installé à l'hôpital Avicennes de Rabat.

Dans les ruines, les médecins agirent avec une audace et un dévouement qui fit l'admiration de tous, se glissant parfois au péril de leur vie entre deux dalles pour atteindre un blessé et lui faire une piqûre de morphine et lui donner à boire. Au nombre de ces sauveteurs admirables, toute l'équipe du docteur Santucci, ses adjoints de santé français et marocains.

À l'ambassade de France, à Rabat, le service social, sous la direction de M. Boulanger, travaillait depuis les premières heures du mardi 3 mars à l'étude du cas général des ressortissants sinistrés d'Agadir. Les appels à la solidarité qui avaient été lancés avaient reçu des réponses innombrables et souvent bouleversantes. Avec des dons en espèces ou en nature, émanant de particuliers et d'organismes, on pouvait noter des offres émouvantes de familles nombreuses et pauvres qui s'offraient à prendre en charge un enfant.

Et des dons en espèces, atteignant parfois des centaines de milliers de francs pour un seul particulier, parvenaient aux ambassades, aux oeuvres sociales, Croissant-Rouge, CroixRouge, etc.

L'ambassadeur de France, M. Alexandre Parodi, s'était rendu à nouveau à Agadir pour y prendre de nouvelles dispositions en vue du rapatriement et de l'hébergement des sinistrés français. L'ambassadeur était accompagné de M. Le Roy, ministre

conseiller à l'ambassade, de M. Charles Roux, premier conseiller, de M. Hunt, chef des services de presse et de plusieurs autres de ses collaborateurs. L'ambassadeur de France avait retrouvé à Agadir M. René Jeudy, consul général, qui malgré la perte cruelle de son enfant et une grande fatigue physique avait tenu à rester à son poste. L'ambassadeur de France a fait le point de la situation avec les techniciens et administrateurs qui se trouvent sur place. M. Parodi remerciait, tant en son nom personnel qu'au nom du gouvernement français, tous ceux qui, depuis les premières heures, s'étaient dépensés sans compter, et notamment les marins de la base placés sous l'autorité du capitaine de frégate Thorette.

Il remerciait également le commandant Morin et les trois cent cinquante zouaves placés sous ses ordres ainsi que M. Clos, ingénieur en chef des Travaux publics, le commissaire divisionnaire Broussy qui, avec une équipe spécialisée venue de France, avait assuré, en collaboration avec la Sûreté marocaine, la tâche difficile de l'identification des victimes. Les agents du consulat de France à Agadir, qui tous avaient été sinistrés, n'étaient pas oubliés. Il remerciait également M^{me} Job, assistante sociale de l'ambassade qui, avec ses collaborateurs et assistantes, avaient assuré un travail magnifique au bénéfice de tous les sinistrés, sans distinctions.

L'ambassadeur devait déjeuner avec le prince Moulay Hassan et s'était entretenu également avec le colonel Driss.

M. René Jeudy, consul de France, qui avait voulu rester à son poste, était relevé et remplacé par M. Martin, consul à Casablanca.

Une dépêche de l'agence United Press, en date du vendredi 4 mars, annonçait qu'un aide de camp du prince Moulay Hassan avait demandé aux autorités américaines la disposition d'une certaine quantité de napalm, qui serait répandu sur les ruines et brûlerait les cadavres qui y étaient enfouis.

Selon cette même dépêche, les autorités marocaines elles-mêmes auraient déclaré nécessaire cette opération. Il n'y a sans doute pas de fumée sans feu et il est fort possible qu'effectivement une démarche ait été faite auprès des autorités américaines au sujet du napalm. Cela ne prouve pas qu'on ait décidé, en haut lieu, de recourir à ce moyen spectaculaire pour désinfecter les ruines.

On y avait songé. On en avait discuté dans la nuit de mercredi au P.C. d'Inezgane. Quoi qu'il en soit, en fin de compte,

il n'avait pas été décidé de recourir au napalm, mais aux désinfectants.

Pendant plusieurs jours, les avions des sociétés de lutte anti-acridienne Agricolavia et Giradavia déversent jusqu'à cinquante tonnes par jour de D.D.T. et H.C.H.

Mais le principal désinfectant employé fut le chlorure de chaux dont plus de cinquante tonnes acheminées par avion, par route, par mer.

Sur les ruines susceptibles d'abriter des survivants, l'emploi du produit se fit au fur et à mesure les déblaiements et avec d'infinies précautions.

Samedi 5 mars, les représentants accrédités de la presse mondiale étaient convoqués au palais royal de Rabat pour y recevoir une communication.

La convocation émanait du cabinet du prince Moulay Hassan, mais ce dernier se trouvait encore à Inezgane à son P.C., et c'est M. Moulay Ahmed Alaoui, chef du service d'information du palais qui reçut les journalistes à midi précis.

Lorsque tous les journalistes furent assis, M. Moulay Ahmed Alaoui leur dit : « Mesdames, messieurs, je vous ai réunis pour démentir une nouvelle manifestation fautive qui a été diffusée hier par une agence. Cette information prétendait que les ruines d'Agadir seraient brûlées au napalm ; cette nouvelle est fautive. Il est exact que certains techniciens ont pensé à utiliser ce procédé pour assainir les ruines, mais cette suggestion a été rapidement écartée car la chaleur dégagée par le feu ferait, selon l'expression même des médecins, « mûrir » les cadavres et accentuer la décomposition.

Moulay Ahmed Alaoui parlait un peu en technicien : il avait, en effet, interrompu ses études de médecine pour se consacrer, en 1956, au service du roi du Maroc, dont il était d'ailleurs le neveu.

Le chef des services d'information précisa que cette méthode qui ne brûle qu'en surface serait totalement inefficace dans les circonstances présentes qui réclamaient des désinfectants filtrants, liquides ou poudreux.

Coupant court, par ailleurs, à d'autres informations, le porte-parole du palais royal déclarait : « Tous les moyens de sauvetage seront mis en œuvre jusqu'à ce qu'il ne subsiste aucun espoir de retrouver un seul vivant sous les décombres d'Agadir. À aucun moment, Sa Majesté Mohammed V n'a accepté d'envisager de suspendre les opérations de sauvetage. » « N'oublions pas, poursuivit le porte-parole, qu'il arrive parfois de retrouver

des survivants au fond des mines jusqu'à quinze jours après les catastrophes. Sa Majesté a toujours exigé que les sauvetages soient tentés jusqu'au bout. »

Reprenant l'information qu'il démentait au sujet du napalm, le chef des services de presse précisait que les décisions prises à Agadir le sont à l'échelon international puisque tous les techniciens étrangers qui participent aux travaux sont consultés. Il ajoutait que les mesures prises permettaient d'affirmer qu'il n'y avait plus aucun risque d'épidémie.

Sa Majesté a réaffirmé, au cours de ce Conseil des ministres, sa décision inébranlable de reconstruire Agadir et de l'inaugurer l'année suivante à la même époque.

Commentant ce communiqué, le porte-parole du palais royal déclarait que tous les moyens de financement intérieur et internationaux seraient utilisés. Il précisait, par exemple, que si un hôtelier désirait demain entreprendre la reconstruction de son établissement, les crédits lui seraient affectés dans le cadre des nouvelles dispositions prises après consultation d'experts. .

Dans le cadre de l'œuvre de solidarité nationale, le gouvernement avait décidé l'augmentation du prix des places de cinéma, augmentation variant de 20 à 50 F et destinée aux sinistrés d'Agadir.

Contrairement à ce qui avait été projeté par le souverain, et en raison de ce Conseil des ministres qui s'était terminé tard dans la nuit, Sa Majesté Mohammed V avait remis au lendemain dimanche 6 mars sa visite à la ville martyre.



Ce même samedi 5 mars, le vice-amiral Cabanier, commandant l'escadre de la Méditerranée, publiait un ordre du jour dont voici le texte :

« Pour le gros de l'escadre, l'opération Agadir se termine ce jour.

« Les pensées vont d'abord vers les morts de toutes nationalités et à tous ceux qui ont été si durement éprouvés, et en particulier vers ceux qui appartiennent à la grande famille de la Marine.

« Dans l'atroce catastrophe qui a si durement frappé Agadir, la Marine s'est à nouveau portée à la pointe du sacrifice et chacun de vous, ici, a fait preuve des plus hautes qualités d'abnégation, de courage et d'humanité. Tout d'abord vous,

marins et personnel civil de la base aéronavale d'Agadir, qui, par votre action rapide, dans des conditions difficiles et souvent, hélas ! avec de simples moyens de fortune, avez permis d'organiser les premiers secours, Agadir vous doit beaucoup.

« Ensuite vous, marins de l'escadre, qui êtes venus joindre vos efforts à ceux de vos camarades. Côte à côte, uniquement armés de votre courage et de seules pelles et pioches, vous avez tous lutté de vitesse avec le temps qui s'écoulait inexorable et arraché de nombreuses vies à la mort qui les guettait sous les décombres.

« En même temps, vous sortiez des ruines amoncelées des centaines et des centaines de cadavres que vous transportiez et ensevelissiez, dans des conditions qui devenaient d'heure en heure plus pénibles. Chaque jour, je vous ai vus partout, soulageant des misères, soignant et ravitaillant les populations, ayant toujours le mot réconfortant pour les malheureux, ne ménageant jamais votre peine, sous le soleil brûlant, dans une atmosphère souvent pestilentielle.

« J'associe à ces éloges le personnel de toutes les spécialités qui, à terre et à bord, s'est consacré avec un courage inlassable et une grande efficacité aux autres tâches diverses, mais tout aussi utiles. Vous avez tous fait preuve des plus hautes qualités humaines.

« Le prince Moulay Hassan m'a dit la reconnaissance que le peuple marocain vous devait et m'a demandé d'être son interprète et celui de Sa Majesté Mohammed V auprès de vous. L'ambassadeur de France au Maroc, qui a reçu de toutes parts des témoignages d'admiration de votre conduite, m'a chargé de vous exprimer toute sa gratitude.

« Enfin M. Le Bigot, délégué à la Marine, et l'amiral Nomy, chef d'état-major général, m'ont prié, par message, de vous transmettre leur reconnaissance pour votre dévouement.

« À la base aéronavale d'Agadir, je dis que je suis fier d'appartenir, à ses côtés, à la Marine. À l'escadre, je dis que je suis fier de la commander. À tous, je dis merci ! »

Le croiseur *Colbert* appareilla à 11 heures avec la division *La Bourdonnais*. Le porte-avions *La Fayette* partit à 14 heures.

Le gros de l'escadre avait quitté Agadir et reprenait sa mission dans les pays de la Communauté.

Un groupe de six bâtiments légers, placé sous le commandement de l'amiral Meynier, demeurait sur place, poursuivant, en collaboration avec la base aéronavale, la distribution des

vivres et assurant les soins médicaux. Ce samedi matin à 8 heures, le *Châteaurenault*, *La Baise* et la division *Chevalier-Paul* quittèrent la rade.

C'était la troisième fois, à trois mois d'intervalle, que la Marine nationale française était appelée à apporter les premiers secours à des populations gravement sinistrées.

Le 2 décembre 1959, la base aéronavale de Saint-raphaël, elle-même durement éprouvée, portait secours aux populations de la ville de Fréjus, submergée par les eaux du barrage de Malpasset qui s'était rompu ; en même temps que la catastrophe d'Agadir, l'île Maurice était dévastée par un ouragan et le croiseur école *Jeanne D'arc* se portait au secours des populations de l'île.

La Marine nationale avait bien mérité les témoignages qui lui furent adressés par les plus hautes personnalités.

M. Michel Debré, Premier ministre, adressait le samedi 5 mars, au vice-amiral d'escadre Cabanier, le message suivant :

« Le gouvernement de la République française a vivement apprécié la promptitude avec laquelle vous avez répondu à son appel en portant l'escadre au secours des populations sinistrées d'Agadir ainsi que le dévouement et l'efficacité intelligente dont ont fait preuve au cours des travaux de sauvetage les états-majors et les équipages. Mention spéciale doit être faite pour le service de Santé qui a réussi, malgré les conditions difficiles, à sauver de nombreuses vies humaines. Je vous demande de transmettre ce témoignage de ma satisfaction à tous les officiers, officiers-marinières, quartiers-maîtres et marins sous vos ordres. »

(Message reçu par le Colbert le 5, à 13 h 17.)

Le Premier ministre adressait en même temps au général de corps d'armée aérien de la Chenellière, commandant supérieur interarmées des Forces françaises au Maroc, le message suivant :

« Le gouvernement de la République française a vivement apprécié la promptitude avec laquelle les Forces françaises ont porté secours aux populations frappées par la catastrophe d'Agadir... Mention spéciale doit être faite à la base aéronavale d'Agadir dont le commandant et le personnel ont su agir avec efficacité dès les premières minutes du drame malgré l'obscurité totale, le désarroi et les pertes qui l'avaient elle-même frappée. »

Du département de la Marine parvenaient d'autres témoignages et du message adressé à l'amiral Cabanier par M. Guil-

laume Le Bigot, délégué ministériel, et par l'amiral Nomy, chef d'état-major général, voici un extrait :

« Nous vous exprimons toute notre reconnaissance pour le dévouement avec lequel les unités sous vos ordres ont participé aux opérations de secours de la ville d'Agadir. »

Ces mêmes personnalités adressaient en même temps au capitaine de frégate Thorette, commandant la base aéronavale d'Agadir, le message suivant :

« Nous vous assurons de toute notre sympathie dans l'épreuve qui vous frappe, et vous adressons l'expression de notre admiration pour le dévouement dont les marins de la base ont fait preuve durant ces heures douloureuses. »

De nombreux autres messages parviennent encore au navire amiral.

Notamment celui de lord Maugham, neveu de l'écrivain Somerset Maugham, transmis par l'intermédiaire du ministère de la Marine :

« To France and Agadir Base thanks liee indebted to France sailors at Agadir Base who individually gave more than was possible liee courage and hope. »

De M. Alexandre Parodi, ambassadeur de France à Rabat, à M. l'amiral Cabanier, commandant l'escadre en rade d'Agadir :

« Je vous exprime la gratitude des Français du Maroc pour le travail accompli par les équipages de l'escadre avec le dévouement qui a forcé l'admiration de tous. Je vous adresse mes remerciements les plus chaleureux ; je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre ce message aux commandants d'unités placés sous vos ordres. »

(Message reçu par le *Colbert* le 4 à 22 h)

Du contre-amiral Granger-Veyron, commandant la Marine au Maroc :

« Vous demande de bien vouloir accepter mes très profonds remerciements et ceux de tout le personnel de la Marine française au Maroc pour la part prise par l'escadre dans le sauvetage des sinistrés d'Agadir et dans l'organisation générale des mesures nécessaires.

« Pour le personnel de la base aéronavale sur qui avait reposé tout le poids des innombrables tâches à entreprendre aux premières heures, l'arrivée de vos bâtiments a constitué un réconfort inestimable. »

(Message reçu par le *Colbert* le 5 à 11 h 51.)

Enfin, alors que le *Colbert* voguait à nouveau vers les Canaries, le dimanche 6 mars à 20 h 11, parvenait un message de S.A.R. le prince Moulay Hassan, chef d'état-major des Forces armées royales, adressé à l'amiral Cabanier :

« Je tiens à vous renouveler l'expression de mes vifs et sincères remerciements pour l'aide que la Marine nationale a spontanément apportée à Agadir éprouvée.

« Vous prie d'être mon interprète auprès de vos officiers, officiers-mariniers, quartiers-maîtres et marins pour les assurer de notre satisfaction et notre reconnaissance. »

Signé El Hassan ben Mohammed.

*
**

Ce dimanche 6 mars, S.M. Mohammed V devait donc se rendre à nouveau dans la ville détruite.

Maintenant, tout ou presque était consommé : si les recherches de survivants se poursuivaient, ce ne pouvait plus être que des cas isolés qui permettraient de découvrir quelques rescapés miraculeusement protégés dans des poches existant à l'intérieur des amas monstrueux de décombres. Et il y en eut.

La visite du roi n'avait donc plus le même but que celle du 1^{er} mars : dans l'esprit du souverain, il s'agissait manifestement, d'abord de redonner confiance à ses sujets meurtris, et deuxièmement de montrer à tous ceux qui à Rabat représentaient le monde, d'une part l'ampleur du désastre et, d'autre part, ce qui avait été fait.

Et sans revêtir l'éclat habituel des déplacements royaux, celui-ci devait néanmoins être entouré d'un minimum non pas de faste, mais de dignité.

Sa Majesté avait donc prié les ambassadeurs et ministres des nations étrangères, accrédités à Rabat, ainsi que les membres de la presse du Maroc et de l'étranger de l'accompagner dans son déplacement.

À 10 heures, le quadrimoteur de la compagnie Royal Air Maroc se posait à Agadir et stoppait devant le hangar de l'aéroport civil.

Le roi passe en revue le détachement des Forces armées royales, salue le drapeau et prend place dans la voiture qui est avancée, laquelle se dirige immédiatement vers la ville, entourée de quelques motards de la gendarmerie en tenue de campagne. Les ambassadeurs suivent.

La consigne qui interdit l'entrée de la ville est évidemment levée exceptionnellement pour cette visite, et les policiers qui, de loin en loin, jalonnent le parcours, portent tous sur le visage le masque sanitaire. Le cortège subira la pulvérisation réglementaire d'insecticide.

Dans le silence et le recueillement, le souverain et sa suite parcourent les ruines.

Puis c'est la visite des bivouacs où campent les familles rescapées.

Le souverain a voulu également remercier personnellement les sauveteurs qui, depuis la première heure qui suivit la catastrophe, se sont dépensés sans compter.

Le roi se fit présenter par le ministre de la Santé les membres du corps médical, les médecins français et marocains ainsi que les techniciens français et marocains également du ministère des Travaux publics.

Le souverain exprimait aux uns et aux autres ses remerciements pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie avec tant d'abnégation pour sauver, soigner et reconforter. Il soulignait la reconnaissance que le Maroc devait à tous ces techniciens dignes des plus grands éloges, et dit notamment :

« Cette coopération entre les différents éléments qui cohabitent, sans distinction de race ni de confession, cet esprit d'entraide existant entre les communautés, voilà le vrai visage du Maroc. »

Sa Majesté Mohammed V avait exprimé le vœu de se rendre à la base aéronavale française. Elle y était reçue par M. Alexandre Parodi, ambassadeur de France, entouré du commandant et de son état-major. Le souverain félicita chaleureusement le commandant Thorette pour son action dans les premières heures.

Le souverain exprimait solennellement à l'ambassadeur de France sa gratitude pour tout ce qui avait été fait après cette catastrophe. Aux Européens, il adressait quelques paroles de réconfort, leur demandant de garder confiance dans l'avenir et ajoutant :

« Le malheur ne fait aucune distinction et c'est dans le malheur que se manifestent les sentiments de solidarité humaine. »

S'adressant enfin personnellement à M. Parodi, le roi lui exprimait ses remerciements en le priant de bien vouloir les transmettre :

« Au général de Gaulle, au gouvernement français, au peu-

ple de France et à tous les Français qui ont manifesté leurs sentiments de solidarité. »

Avant de quitter Agadir, le souverain se rendait également dans les formations médicales italiennes et allemandes et adressait aux ambassadeurs de ces deux pays amis ses remerciements et la reconnaissance du Maroc.

Dans le courant de la journée, Si Bouamrani, gouverneur civil de la province d'Agadir, avait déclaré : « La population marocaine de toutes classes, à Agadir, a compris l'amitié réelle de la France en voyant l'attitude de la Marine française dans les tragiques circonstances que nous venons de vivre. »

À son retour à Rabat dans la soirée, le roi du Maroc s'adressait aux ambassadeurs qui l'avaient accompagné.

Voici quelques extraits de son allocution :

« MM. les Ambassadeurs, MM. les Ministres,

« Nous avons été profondément touchés que vous ayez tenu à nous accompagner, nous et les membres de notre gouvernement, à notre cher et malheureux Agadir.

« Vous avez constaté également que dans cette oeuvre, toutes les nations coopèrent, ce qui montre, une fois encore, que la fraternité humaine n'est pas un vain mot. Des médecins, des ingénieurs, des techniciens, des assistantes sociales, des infirmières, des civils et militaires de toutes nationalités se dépensent sans relâche avec dévouement et un esprit de sacrifice et d'abnégation exemplaires pour venir en aide à leurs frères, les martyrs de la ville d'Agadir. Dans notre malheur et notre détresse, c'est un grand réconfort pour notre peuple.

« La catastrophe d'Agadir n'est pas seulement nationale, mais elle revêt un caractère international puisque, malheureusement, beaucoup de nos hôtes étrangers en ont été victimes. Nous présentons nos vives condoléances à leurs familles et leurs pays respectifs. Nous demandons à ceux, parmi nos hôtes, que Dieu a protégés, de conserver leur amour pour Agadir et leur confiance dans l'avenir.

« Demain comme hier, Agadir sera l'exemple de la cohabitation fraternelle entre toutes les nationalités, de la confiance, du dynamisme, du travail, de l'espoir.

« Nous demandons à Dieu de protéger l'humanité et de la préserver de toutes sortes de calamités. Nous l'implorons pour qu'il nous comble de sa miséricorde. »

Mais alors que, depuis le samedi 5 mars, l'opération désinfection était en cours, les déblaiements avaient été stoppés.

La présence probable de survivants dans les ruines, qui risquaient de périr abandonnés, avait ému l'opinion.

Des journalistes avaient interrogé, ce dimanche, le colonel Driss, au sujet des mesures qui paraissaient draconiennes.

Le colonel leur avait dit : « Nous n'avons pas le droit, pour sauver peut-être cent personnes – et le chiffre est optimiste –, de vouer à une mort certaine deux mille marins français et des milliers de sauveteurs. » Aussitôt après la pulvérisation par avion, les recherches devaient reprendre.

Lundi 7 mars, au ministère des Affaires étrangères à Rabat, le docteur Ben Abbés, ministre de la Santé, réunissait les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires des nations accréditées pour coordonner méthodiquement l'aide apportée par les différentes nations.

Le point de besoins est fait :

Le corps médical est au complet ; les médicaments d'urgence sont en quantité suffisante, mais les besoins sont encore grands en médicaments usuels, en matériel d'hébergement, vivres, désinfectants et matériel sanitaire.

*
**

Si le souci principal de tous, tant à Agadir que dans le monde était, depuis les premières heures du 1^{er} mars, de sauver ceux qui pouvaient être sauvés, le phénomène lui-même, le séisme, n'avait pas été oublié et ceci tant par les spécialistes que par l'ensemble du public.

Les premières informations parvenues du monde entier avaient confirmé l'enregistrement du phénomène par différents observatoires : Paris, Strasbourg, Moscou, etc.

Le 3 mars, l'Institut de Physique du Globe de Strasbourg (un des mieux équipés du monde) publiait le résultat des conclusions qu'il avait tirées des données qu'il possédait et qui émanaient de quatre-vingt-dix stations sismologiques différentes.

Cet institut situait l'épicentre selon les coordonnées suivantes : 30° 30' de latitude nord et 9° 42' de longitude ouest.

Agadir se trouvant par 30° 30' de latitude nord et 9° 40' de longitude ouest, l'épicentre pouvait être situé à 4 kilomètres au large et à l'ouest d'Agadir.

Le service de Physique du Globe de l'Institut scientifique chérifien avait publié, le 4 mars, un communiqué qui confir-

mais les observations de l'Institut de Strasbourg et indiquait par ailleurs que la magnitude énergétique du séisme devait être chiffrée par 7, le maximum étant 10 et le degré macroséismique évalué entre 10 et 11 du degré international, le maximum étant de 12, et ce maximum correspondant à des bouleversements géologiques tels que déplacements de montagnes ou de fleuves.

Il suffisait de voir ce qu'était devenue la ville pour réaliser qu'effectivement la secousse n'avait pas été ordinaire.

Voilà pour les données scientifiques.

Profitions-en pour corriger certaines erreurs et démentir quelques fausses nouvelles.

Contrairement à ce qui a été publié par de nombreux journaux au lendemain de la catastrophe, précisons qu'il n'y eut absolument pas de raz de marée, non plus de « crevasses » dans l'écorce terrestre : quelques fissures de quelques centimètres de largeur, parfois, notamment sur le revêtement de bitume des rues, et plus particulièrement lorsque l'assise de ce revêtement était de la terre rapportée, comme au port, ou plus importantes (30 cm de large) dans les berges alluvionnaires de l'oued Souss.

Sans doute y eut-il un mouvement sensible de l'océan sur les plages, une vague même, mais sans aucun excès.

Les équipages des bateaux qui se trouvaient dans le port ressentirent nettement un « coup de tabac » sec, violent, de peut-être quelques dizaines de centimètres de « creux », mais sans plus.

Et il était en outre manifeste que, bien qu'enregistré à des milliers de kilomètres par les sismographes et ressenti à quelques centaines de kilomètres par des observateurs éveillés, il était manifeste que le séisme avait été très localisé, n'affectant que la ville d'Agadir et encore seulement une partie de celle-ci dans sa forme la plus violente.

Enfin, il n'était absolument pas question d'un phénomène volcanique comme avaient pu le supposer les rescapés influencés par la vue de lueurs fantastiques qui illuminaient le ciel au moment du séisme, et en dépit d'observations faites, et rapportées par des pêcheurs qui affirmaient avoir vu la mer bouillonner au large d'Agadir.

Il n'est pas question de mettre en doute la bonne foi des observateurs de ce phénomène, mais ce dernier pouvait être dû à des remous des fonds, consécutifs à la secousse, peut-être aussi à la libération de poches de gaz sous l'effet du séisme.

Le lundi 7 mars, un semblable phénomène avait été signalé à 2 milles environ au large de la ville sinistrée. Le prince Hassan avait tenu à observer lui-même, et avait survolé l'endroit indiqué, mais ni lui ni l'équipage de l'avion n'avaient pu faire la moindre observation. Le commandant Thorette fit également des reconnaissances et observa effectivement des taches blanches, mais qui semblaient n'être que les frémissements de l'eau que provoquent les grands bancs de poissons, phénomène bien connu et fréquemment observé à Agadir.

Le service de Physique du Globe de l'Institut scientifique chérifien confirmait, dans son communiqué du 4 mars, que l'épicentre du séisme se trouvait précisément sur un axe d'instabilité sismique de tectonique atlasienne, Agadir-Oujda, déjà reconnu.

Pour mettre plus de simplicité dans l'explication du phénomène, disons qu'il s'agissait d'un mouvement d'évolution du plissement de la croûte terrestre qui se contracte comme celle d'un gâteau.

Mais la brutalité et la cruauté de cette catastrophe plongeait les hommes dans un abîme de réflexion : ne pouvait-on prévoir ces cataclysmes comme on prévoit déjà tant de choses ? Pratiquement, les spécialistes en sont incapables, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne cherchent pas.

D'autres chercheurs se consacraient à ce problème. L'un d'eux, M. Gérard Sabatier, de Rabat, pensait avoir découvert une théorie révolutionnaire permettant de prédire les séismes ; il avait publié dans la presse de langue française au Maroc le résultat de ses observations.

Il se basait pour cela sur la théorie de G.H. Darwin, selon laquelle la lune serait une partie de la terre, ce qui met les deux astres en résonance et, si différentes conditions sont réunies, notamment en corrélation avec l'activité solaire, des séismes peuvent se produire à la surface du globe. M. Sabatier donnait comme probable pour l'éventualité de séismes certains jours du cycle lunaire et notamment le jour de la nouvelle lune, puis cinq jours après, douze jours après, dix-huit jours après et vingt-cinq jours après ; le séisme d'Agadir étant, d'après lui, d'un type assez rare, dit californien, se produisant trois jours après la nouvelle lune.

Effectivement, on peut aisément remarquer que les grands séismes se produisent fréquemment à ces périodes de phases lunaires.

D'autres chercheurs s'étaient penchés depuis longtemps sur

ces problèmes, tel M. Reyna, un radio-électricien, qui avait lui aussi, adressé, quatre ans auparavant, un mémoire au Congrès européen de Géophysique. Lui aussi avait la certitude qu'on pouvait prévoir les séismes, dont il attribuait la cause à un déséquilibre entre le noyau central de la terre et l'espace local intéressé. Il pensait que ce déséquilibre doit se manifester à l'avance, par des élévations locales et anormales de température, d'ionisation, de radiations faciles à déceler.

Mais il ne s'agissait là que de théories assez arbitraires, du moins aux yeux des spécialistes officiels ; quoi qu'il en soit, souvenons-nous que dès après la catastrophe, le bruit se répandait chez les rescapés que les marées, et donc le cycle de six ou douze heures, étaient pour quelque chose dans le tremblement de terre.

Depuis, les rescapés considéraient toujours la lune avec une certaine inquiétude.

La terre continuait à trembler un peu partout à Agadir, bien sûr, samedi 5 mars, à 21 heures, et dans la nuit suivante, et notamment en Algérie, à Philippeville et dans le Constantinois ainsi qu'en Italie dans la région de Florence, avec une intensité 5 de l'échelle internationale.

Dans le courant du mois de mars, on continuera à ressentir des secousses d'intensité diverse, le long de la ligne de fracture atlantique, méditerranéenne et alpine. La terre tremblera à nouveau le 14, de l'Algérie à la Yougoslavie en passant par les Abruzzes, mais sans faire ni victimes ni dégâts.

Tassements de terrains ou autres petits séismes, au cours des mois qui suivirent, les rescapés subirent quelques centaines de secousses plus ou moins fortes.

En tout cas, l'explosion de la première bombe atomique française survenue peu de temps avant le séisme, à plus de 2.000 kilomètres de là, ne pouvait en aucun cas être cause d'un séisme.

Citons à ce propos ce que M. Louis Glangeaud, professeur de géodynamique à la Sorbonne, déclarait le 1^{er} mai :

« Sur place, la magnitude du choc provoquée par l'explosion de la bombe A est de l'ordre de 7. Mais les ondes de choc diminuent rapidement et leur amplitude atteint à peine 3 en arrivant au blockaus. » (10 kilomètres.)

Mais on peut par ailleurs affirmer que les déformations permanentes causées à l'écorce terrestre par la houle marine et le déplacement des marées est supérieur au choc d'une bombe A.



Avec le bouclage de la ville, un nouvel aspect de la vie allait se manifester.

Nul ne pouvait plus maintenant pénétrer ni dans les quartiers dévastés comme Talbordj ni dans les quartiers pratiquement intacts comme celui des usines.

Dans cette ville morte, hallucinante, écrasée de soleil et de silence, chaque pan de mur, chaque pierre pouvait rappeler à ceux qui la parcouraient par obligation professionnelle un ami, un parent, des souvenirs.

Parfois, sous l'influence du vent, des effluves pestilentielles montaient des ruines ; cadavres qui n'avaient pas été suffisamment atteints par les désinfectants, et qui peut-être ne connaîtraient jamais de sépulture honorable.

Et en certains endroits, en ville nouvelle, dans des immeubles partiellement détruits, où des dalles de béton en équilibre instable avaient interdit aux sauveteurs de pénétrer plus avant, on pouvait voir des corps coincés entre deux éléments de dalle, et même, atroce vision, écrasés par la dalle sur le lit même où les avait surpris la mort.

Des sentinelles de l'Armée royale, placées à cent mètres les unes des autres, surveillaient les accès, tant sur le périmètre de la ville que de place en place, le long des artères désertes.

La seule voie sur laquelle la circulation est autorisée est la route Impériale, qui longe toute la ville sur le front de mer, contourne le fer à cheval de la ville nouvelle, passe devant le quartier industriel et continue vers la base aéronavale, Inezgane puis le sud. Il est formellement interdit d'y stationner. Il est même interdit de parcourir cette voie à pied. La nuit, les sentinelles ont ordre de tirer sur tout contrevenant.

La ville est placée sous la garde du colonel Driss ; cet officier de grande valeur est réputé pour sa fermeté ; il ne plaisante ni avec la consigne ni avec ses hommes. De temps en temps, dans le courant de la journée ou de la nuit, il fait sa ronde, assis à côté du chauffeur sur un command-car.

Ces mesures draconiennes sont salutaires : elles éviteront le pillage systématique ou occasionnel en même temps que la contamination.

Le pillage est le mal quasi inévitable qui sévit dans toutes les catastrophes.

Les conditions difficiles des premières heures qui suivirent le séisme, malgré la surveillance exercée par tous comme par

les marins français, les mesures énergiques prises par les autorités marocaines dans la nuit même à Rabat et appliquée dès le mardi matin 1^{er} mars par l'arrivée de renforts de compagnies mobiles de sécurité, il y eut sans doute du pillage.

Lorsque le bouclage de la ville fut décidé et appliqué, on put supposer que, sous la poigne énergique de celui qu'on appelait volontiers et sans méchanceté « le terrible colonel Driss », les sentinelles de l'Armée royale pourraient l'éviter.

En fait, si le pillage systématique fut impossible, qu'on ne s'imagine pas pour autant que des pillards isolés n'aient pas pu agir. Quotidiennement, des individus pris sur le fait étaient amenés au P.C. du colonel Driss. Treize d'entre eux, notamment, étaient déférés au Parquet de Casablanca le 12 mars et présentés à M. Belghiti, procureur du roi, qui les inculpait d'association de malfaiteurs et les plaçaient sous mandat de dépôt.

C'est à Casablanca que ces treize pillards avaient été arrêtés par la sûreté urbaine de cette ville, à la suite d'une surveillance qui avait amené les policiers au port où ils devaient découvrir, à bord de plusieurs chalutiers, des caisses de boîtes de sardines, des billots de tomates et d'oranges provenant d'Agadir, où on avait effectivement constaté des disparitions dans les magasins du port.

Depuis le 4 mars, la police était à la recherche d'un important lot de tomates fraîches (6.000 billots) qui avaient été donnés par une importante société d'exportation de Casablanca à l'intention des sinistrés d'Agadir, et ne leur étaient jamais parvenus.

D'autres pillards qui avaient volé dans les ruines ou dans les habitations intactes des objets divers allant du réfrigérateur aux bijoux en passant par les appareils de radio, des tapis, voire même des machines, étaient présentés devant le tribunal moderne de Casablanca le samedi 11 mars. La bande était constituée de quatre Marocains musulmans opérant sous les ordres d'un Portugais.

Bien que la loi martiale n'ait pas été décrétée à Agadir (si tel avait été le cas, les pillards auraient été fusillés sans jugement), certains d'entre eux, en raison des circonstances exceptionnelles, risquaient quand même la peine de mort. Moulay Hassan avait déclaré : « Les pillards ne peuvent espérer bénéficier des droits à la défense et de la justice ordinaire. »

C'est aussi pour dépister les pillards que dès les premiers

jours du mois de mars, et durant plusieurs semaines ensuite, des contrôles de police étaient effectués sur toutes les routes du Maroc. Toutes les voitures étaient arrêtés et les occupants tenus de justifier de la propriété du véhicule.

*
**

La base aéronavale connaît maintenant une ambiance absolument hors de pair, sympathique au demeurant : la gentillesse des officiers et marins pour les rescapés sinistrés ne s'étant pas interrompue.

Ces rescapés vivent sur le territoire de l'aéronavale, soit dans le campement qui avait été installé pour eux sur un terrain de sport, soit dans leurs tentes-camping personnelles installées près du poste des officiers-mariniers.

Tous ces civils prenaient leurs repas au poste des seconds-maîtres, où ils étaient servis comme eux.

Les voitures particulières entraient et sortaient librement.

Le consulat avait réinstallé ses bureaux dans l'un des baraquements.

Pour les hommes, c'était un retour à la vie militaire, et pour les femmes c'était une occasion unique d'en apprécier le pittoresque.

Il y a maintenant une semaine exactement que s'est produit la catastrophe. Et dans cette base, à côté de la ville morte, la réorganisation se fait, comme elle se fait d'ailleurs à Inezgane où s'est installé le gouverneur avec ses services de la province ainsi que les services municipaux.

Le moral des rescapés est extraordinaire. Ils veulent repartir avec courage. Il y a là de nombreux commerçants décidés à remonter leurs magasins, qu'ils soient debout ou en ruine. Il y a des fonctionnaires et parmi eux ceux de l'enseignement.

Sans doute, pour les commerçants et industriels, il faut attendre que le blocus sanitaire soit levé. Mais pour les fonctionnaires il y a déjà du travail : reconstituer les archives, réorganiser les services. Et ceux de l'instruction publique se montrent à la pointe du combat.

Cinq personnes ont repris en main l'enseignement complet :

MM. Destribat, inspecteur de l'enseignement ; Fayard, professeur d'histoire et géographie au lycée ; Carrel, instituteur, et sa femme, et MM. Bosc et Daubat, directeurs d'écoles. Ils décident avec une poignée de maîtres et de professeurs de recréer une école sous une tente, dans la base même, et déjà

en ce 8 mars, cinquante élèves sont venus se rasseoir sur les bancs. Tous les cours sont assurés de la sixième à la première ainsi que le primaire. Des officiers de la base se transforment en maîtres bénévoles. Parmi ceux-ci, un jeune officier de réserve agrégé d'anglais, un lieutenant de vaisseau interprète d'espagnol, et l'aumônier de la base, l'abbé Gendrot, licencié en mathématiques, qui s'occupent des classes secondaires jusqu'à la troisième, et installées dans l'une des baraques de la base. Les classes primaires, elles, s'installent sous la tente.

L'école fut dénommée « Jeanne D'arc ». Peu après, on ne sait exactement pourquoi, elle fut débaptisée et appelée école « Gauguin ».

Des cars militaires assurent le ramassage des enfants. Très vite, ils seront une centaine.

Cependant, dans la ville morte continuaient les recherches de survivants dans les îlots (extrêmement rares d'ailleurs) où il restait l'espoir d'en découvrir.

On continuait notamment à déblayer l'hôtel « Saada ». Pourtant il n'y avait plus guère d'espoir en cet endroit. Mais le gouvernement allemand avait insisté pour qu'on retire les derniers corps de ses ressortissants qui étaient en grand nombre parmi les clients de l'hôtel. Le consul général, M. Obermayer, faisait d'ailleurs de fréquentes visites au chantier. Les recherches se poursuivirent jusqu'au 20 avril, jusqu'à ce que les équipes de déblaiement parviennent au sous-sol de l'hôtel.

Tous les habitants de la ville, sans exception, avaient été touchés de près ou de loin. Certes, tous n'avaient pas tout perdu, mais qui n'avait eu son intérieur dévasté ? et les plus heureux (car il y en eut), ceux dont l'habitation se trouvait suffisamment à l'écart de la ville pour n'avoir pas subi le moindre dommage, durent subir l'abandon brutal de leur bien et durant toute la quarantaine sanitaire.

Mais certaines catégories ethniques furent des victimes particulièrement meurtries. Outre les musulmans, décimés par familles entières et par milliers, les israélites étaient parmi les plus éprouvés. Il n'était pas rare d'entendre un israélite dire qu'il avait perdu plusieurs dizaines de membres de sa famille. Car certains avaient à Agadir, outre femme et enfants (toujours nombreux), leurs parents, tous leurs frères, sœurs, neveux, nièces et cousins.

Et parmi ceux-ci, la famille Abisoror, qui avait perdu près

de cinquante des siens ; l'aïeul de cette famille n'était autre que le rabbin Abisoror, qui avait été le guide du père Charles de Foucauld.

La colonie espagnole, forte d'environ deux mille personnes, était décimée à 70 p. 100 ; presque tous les chefs de famille étaient pêcheurs et demeuraient dans les quartiers proches du port, à Founti et à Talbordj. Et pourtant, chaque jour apportait le réconfort de l'annonce d'un sauvetage miraculeux : le mardi 8, plus d'une semaine après la secousse, un Marocain et son fils, âgé de 10 ans, étaient retirés des décombres. L'homme, un artisan, et l'enfant, avaient été protégés de la chute de matériaux par un établi. Le lendemain, trois Marocains étaient sauvés.

Et le fait que des survivants avaient pu être retrouvés après plus de dix jours de claustration, sans vivres, faisait ressurgir chez tous un terrible soupçon : et s'il y en avait encore beaucoup dans ce cas ?

La décision prise en haut lieu, par des responsables compétents, pas toujours d'ailleurs à l'unanimité de ceux-ci, devait évidemment être cause de drames navrants.

Certes, en dépit du bouclage décidé le 4 mars, en dépit même de l'arrosage des ruines au D.D.T., des équipes isolées ont continué les recherches de survivants.

Bien sûr, il y eut des endroits où des rescapés étaient persuadés que leurs parents ou leurs enfants étaient encore vivants, et pour qui ce fut un déchirement de s'arracher à ces ruines. Mais les sauveteurs n'étaient pas du même avis : ils n'ont abandonné tel ou tel immeuble effondré qu'après quatre jours et quatre nuits de recherche, d'écoute, et lorsqu'ils ont eu la certitude qu'aucun souffle de vie ne se manifestait plus dans les décombres.

Non, aucun sauveteur, quel qu'il soit, n'aurait abandonné un emmuré vivant, et leurs chefs ne les auraient pas désavoués, en dépit des mesures prises.

Et les malheureuses familles qui avaient dû abandonner l'espoir de retrouver vivants leurs enfants ne pouvaient-elles pas se révolter contre la dure décision prise au quatrième jour, non pas d'abandonner les recherches, mais d'en limiter les moyens pour préserver les vies des sauveteurs et la santé de toute une population ?

Chacun de ces malheureux pouvait certes se dire : « Il est peut-être vivant ! » Oui, bien sûr !

Mais, d'autre part, quelles chances avaient les emmurés de

survivre ? Fort peu, assurément, et en tout cas aucune loi ne pouvait affirmer ou infirmer l'une ou l'autre des possibilités : survivre ou succomber, car chaque individu, chaque organisme, réagit différemment.

Il est bon d'évoquer ici les critères en matière de résistance physique humaine : privé d'eau et de nourriture, l'organisme se satisfait sur les réserves qu'il détient et, selon toute logique, l'individu obèse résistera mieux, car l'amaigrissement atteint 10 p. 100 dans les premiers jours, et se réduira de moitié ensuite. Pour résister, le prisonnier des ruines doit alors suivre l'exemple de la marmotte et réduire son rythme vital. S'il y parvient, par volonté et connaissance, la résistance peut atteindre plusieurs semaines. Mais tout ceci est évidemment dépendant de deux autres conditions : l'air et la bonne condition physique. Seuls pouvaient survivre les emmurés non blessés qui soit avaient pu pratiquer un trou si petit soit-il par où ils pouvaient respirer, soit se trouvaient dans une cave. Et le plus grand nombre de victimes, on put le constater dès le début des déblaiements, avaient péri très vite, étouffés par l'amoncellement de matériaux.

Et des cas de conscience se présentèrent sans cesse aux sauveteurs, et aussi aux médecins. Notamment en ce qui concerne les amputations, d'un membre ou d'une fonction. C'est le problème des « syndromes d'écrasements », et pour bon nombre de grands blessés d'Agadir, les chirurgiens durent décider si, chez des victimes en état de choc, et dont les reins ne fonctionnaient plus, il fallait amputer ou non les membres broyés.

Le professeur J. Hamburger, dans un rapport présenté au II^e Congrès international de morale médicale, tenu à Paris au mois de mai 1966, disait : « Le grand tremblement de terre d'Agadir ayant amené l'évacuation dans mon service des blessés les plus sévèrement atteints, on dut décider, chez des malades en état de choc, anuriques, immédiatement alarmants, s'il fallait ou non tenter sans délai l'amputation des membres broyés ; nous avons perdu un malade pour ne l'avoir pas fait, sauvé quelques autres de l'avoir décidé à temps, mais le parti qu'on prenait avait chaque fois un caractère si hasardeux, le risque était si élevé d'un côté comme de l'autre, l'étendue des exérèses envisagées si considérable (peut-on accepter de réduire un homme à la tête et au tronc pour lui sauver la vie ?) que nul, je pense, n'aurait pu énoncer à coup sûr, dans chaque cas, ce qu'il convenait de faire. »

La nuit, dans le silence de mort qui planait sur les ruines, les sauveteurs, l'oreille collée aux gravats, tentaient d'y déceler la moindre manifestation de vie, cris, plainte, appel ou faible souffle.

Écoute patiente exigeant une tension nerveuse intense, car les grattements des rats perturbaient sans cesse le silence.

Des sauveteurs avaient eu l'idée d'utiliser pour cette écoute le stéthoscope médical. Il est difficile d'affirmer que le procédé fit merveille, mais il permit sûrement de déceler ce que l'oreille la plus attentive n'aurait jamais pu déceler sans lui.

En tout cas, le procédé fit école, et l'idée géniale de sauveteurs anonymes fut à l'origine de la mise au point ultérieure d'un appareil perfectionné employé par la suite dans d'autres catastrophes, et notamment à Skopje.

En effet, ces expériences faites avec un stéthoscope médical allaient être reprises et développées en laboratoire par des spécialistes et donner naissance à un appareil de conception entièrement française et baptisé « Géophone », autrement dit « appareil permettant d'écouter la terre ». Bientôt un autre appareil allait compléter le premier : le R.O.S.I.E.R.

Le Géophone est une sorte de stéthoscope médical branché sur une caisse de résonance dont la sensibilité du diaphragme est réglable et qui se prolonge par une barre d'acier qu'on enfonce dans le sol ou les gravats consécutifs à un effondrement. Cet appareil amplifie les sons mais ne donne aucune indication de direction ou de profondeur. Le second appareil est électronique : il est composé d'écouteurs reliés à deux microsismographes et donne la direction du bruit et sa profondeur.

Cet appareil fut utilisé à Skopje lors du tremblement de terre qui détruisit cette ville, et les unités de sapeurs-pompiers des grandes villes de France en sont maintenant équipées.

Vendredi 11 mars, lors d'un vol de reconnaissance au-dessus des djebels des contreforts de l'Atlas, situés au nord d'Agadir, l'équipage d'un hélicoptère constatait avec stupeur que trois villages, Aouriz, Tamgort et Aourga étaient en ruine.

Rentrés à la base, les aviateurs signalaient aussitôt le fait aux autorités militaires et des convois étaient immédiatement constitués pour transporter vers ces villages vivres, médicaments et personnel.

Les trois villages se trouvaient à une vingtaine de kilomètres au nord d'Agadir, à une altitude d'environ sept cents mètres.

Lorsque les sauveteurs parvinrent sur les lieux, ils consta-

tèrent que plus de six villages avait été plus ou moins touchés par le séisme ; les constructions légères s'étaient facilement effondrées et deux cent soixante-dix-neuf Marocains y avaient péri. Ce n'était pas une secousse récente qui était la cause de ce désastre, mais bien le séisme du 29 février.

Pourquoi donc ces villages éprouvés étaient-ils restés dans l'oubli ? Les représentants des autorités qui accompagnaient les sauveteurs en eurent l'explication en interrogeant les rescapés.

Lorsque le désastre s'était produit, le 29 février à 23 h 40, les blessés furent chargés sur un camion et emmenés à Agadir pour y être soignés. En arrivant à l'entrée de la ville, le 1^{er} mars dans la matinée, le camion de blessés se trouva devant un service d'ordre qui canalisait les véhicules et éloignait les importuns. Le convoyeur du camion s'expliqua-t-il mal ? Toujours est-il que le service d'ordre ne comprit pas ce qu'il voulait, et lui répondit : « Ici, mon vieux, il y a une grande catastrophe, on ne peut pas s'occuper de vous. »

Stoïque et s'en remettant à la bénédiction d'Allah, les malheureux s'en retournèrent chez eux, et l'on ne sut que le 11 mars que trois villages avaient été détruits.

*
**

On a beaucoup parlé de mésentente franco-marocaine, et même d'incidents à l'occasion du séisme d'Agadir, et on a parfois cherché à rejeter sur certains des responsabilités. Les simples faits narrés et les documents cités devraient suffire à dissiper les doutes qui pourraient subsister dans les esprits, mais on dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et si l'on a parlé de mésentente et d'incidents, c'était que probablement cela fut, mais fut mal répété.

On a pu voir, dans le déroulement des opérations, lors des briefings parfois dramatiques, que responsables français et marocains n'ont pas toujours été d'accord ; sans plus. Les hommes ont leurs faiblesses, leurs erreurs sont inhérentes à leur nature humaine. Lorsque vint le moment des grandes décisions, ils surent se mettre d'accord, c'est l'essentiel.

Voilà pour la mésentente franco-marocaine à l'échelon des techniciens. Pour ce qui est des « incidents », en peut affirmer (et les plus hautes personnalités citées dans ce récit l'ont confirmé) qu'il n'y en eut aucun à l'échelon élevé.

À l'échelon subalterne, il y en eut sûrement. Et il semble que les rumeurs auxquelles il est fait allusion ci-dessus pro-

viennent des petits incidents effectifs du genre de celui survenu entre un officier de la base et un officier marocain. Cet incident eut pour origine la fosse commune creusée hâtivement dans les premières heures qui suivirent le séisme, à proximité de la base, et où furent enterrés sommairement des centaines de cadavres de Marocains. Aucune précaution d'hygiène n'avait été prise, et pour cause d'ailleurs, car on manquait alors de chaux.

Le commandant de la base se montrait fort inquiet de cette situation : des cadavres enterrés presque en surface risquaient de provoquer des infiltrations dans le sol et de contaminer les seuls puits existants, ceux de la base, tout proches, et dont la nappe phréatique était fort peu profonde (une dizaine de mètres). Aussi des équipes avaient été dépêchées sur place pour remédier à ce danger.

Quelques mots assez vifs furent échangés alors entre l'officier de la base et un officier marocain qui voyait dans cette intervention une profanation de la sépulture.

Le colonel Driss, informé par son subalterne, demanda des explications au commandant Thorette, l'officier marocain se montrant assez vif d'ailleurs, mais se radoucit dès qu'il fut au courant de la véritable raison qui animait le commandement français et que n'avait pas compris l'officier marocain.

Ce fut tout, et ce fut, sans doute, le seul incident notable qui se produisit.

Et les rapports entre officiers supérieurs français et marocains furent toujours cordiaux. Les uns et les autres étaient de valeureux soldats, qui avaient combattu sur les mêmes fronts. Les uns et les autres ne portaient-ils pas la Légion d'honneur ?

À des occasions diverses, les officiers des deux armées se rencontraient et, en bons militaires, se remémoraient leurs campagnes communes.

Toujours hospitaliers d'ailleurs, les Marocains ne manquaient jamais d'inviter les Français lorsqu'ils se réunissaient à l'occasion d'une fête religieuse ou d'un autre événement. Le commandant Thorette et son épouse étaient les invités personnels du commandant Hammou qui commandait les troupes marocaines lors du méchoui qui célébrait la fin du Ramadan.

Inversement, les Français montraient la même courtoisie. Lorsque fut célébré le premier mariage français, qui unissait deux employés civils de la base, le colonel Driss fut témoin des jeunes époux, ainsi que le commandant Thorette.

Plusieurs journaux avaient publié des articles qui critiquaient l'action des autorités marocaines lors des opérations de sauvetage des rescapés d'Agadir. Un journal parisien avait publié l'interview d'un médecin français qui affirmait avoir été littéralement chassé d'Agadir alors qu'il était venu volontairement au secours des blessés .

On avait prêté au docteur Bernard Lafay, sénateur, ancien président du Conseil municipal de Paris, à la suite de ces articles, l'intention de poser une question écrite au gouvernement français, demandant l'envoi à Agadir d'une commission internationale de la Croix-Rouge.

On ne trouve pas trace d'une telle question posée par le sénateur dans les comptes rendus officiels du Sénat.

Néanmoins, le Palais royal avait publié une mise au point et avait publiquement invité M. Bernard Lafay à venir à Agadir discuter avec ses compatriotes, ingénieurs et médecins.

M. Bernard Lafay est médecin. Il pouvait se rendre compte sur place et juger en technicien. Il arrivait à Casablanca le 13 mars à 6 heures et se rendait immédiatement à Agadir.

En fin de soirée, le docteur Lafay rentrait à Rabat. À un envoyé spécial de l'agence France-Presse, il avait déclaré : « Pour se rendre compte du cataclysme, il faut véritablement se rendre sur les lieux, car il dépasse l'imagination. »

La Radiodiffusion marocaine retransmettait alors une déclaration du prince Moulay Hassan dans laquelle il rendait hommage au parlementaire français, et rappelait que « ni lui ni les techniciens marocains ou étrangers n'avaient rien à cacher ».

Avant de regagner Paris, le docteur Lafay déclarait au représentant d'un quotidien de langue française au Maroc :

« Comme je l'ai déclaré à l'issue de ma visite à Agadir, les cataclysmes de ces trois dernières années, et celui d'Agadir en particulier, doivent faire songer à la nécessité de constituer, sous l'égide de l'O.N.U., une organisation de "cours immédiats associant toutes les nations techniquement et moralement pour faire face à de tels périls. »

*
*
*

Le monde entier a su avec quel dévouement les marins de la base aéronavale d'Agadir ont porté secours à tous les sinistrés sans exception, avec les officiers et officiers-mariniers et sous les ordres de leur commandant.

Parmi les sauveteurs, certains se muèrent en outre en parents adoptifs, tel le second-maître Jean Laporte et ses camarades qui, ayant sauvé des ruines une fillette israélite dont les parents avaient disparu, l'avaient gardée avec eux et s'en occupaient fraternellement.

Des monceaux de lettres enthousiastes sont parvenues à l'amirauté, émanant des plus hautes personnalités comme des plus humbles familles.

Des dons en espèces innombrables ont été adressés à l'amiral Granger-Veyron à l'intention des marins.

À l'initiative du consulat général de France à Casablanca et de personnalités françaises, des « week-ends » sont organisés en faveur des matelots d'Agadir : chaque vendredi soir, une trentaine de marins partent pour Casablanca où ils sont reçus dans des familles françaises pendant deux jours. Près d'un million sera recueilli au cours d'une soirée organisée à l'amirauté à Casablanca.

Les Marocains eux-mêmes se plurent à rendre hommage au dévouement des marins. C'est ainsi que le 13 mars, le journal l'Avant-Garde, organe de l'union marocaine du Travail, syndicat ouvrier, consacrait une grande partie de ses colonnes à la catastrophe d'Agadir en ces termes :

« Les seuls secours organisés (pour les premières heures) sont fournis par les marins de la base aéronavale française, qui se dévouent sans compter pour dégager les blessés, accueillir les réfugiés, leur donner les premiers soins... les marins français continuent à travailler sans relâche... »

« L'escadre française débarque des hommes, et participe à l'approvisionnement en nourriture et en eau... »

« Les marins français ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire... »

Le journal *Al Istiglal* publiait également dans son numéro de la semaine le récit d'un sauveteur volontaire qui ne tarissait pas d'éloges à l'intention des militaires français, ainsi que des soldats marocains et des armées étrangères.

Mais, de son côté, le gouvernement marocain n'oublie pas l'aide apportée par les pays étrangers.

Le 2 mai, le docteur Youssef Ben Abbès, ministre de la Santé publique, déclarait à l'agence marocaine de presse que l'aide que le monde entier avait apportée au Maroc à la suite de la catastrophe d'Agadir avait été considérable. Toutefois, il tenait à relever certaines erreurs et certaines exagérations qui avaient affecté l'opinion publique et la presse.

Néanmoins, il pouvait annoncer que l'aide en espèces, seule, avait atteint un milliard de francs. Cette aide était complétée par l'envoi de quantités importantes de vivres et de médicaments ; elle provenait des plus grands pays tels que la France, les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Norvège, la Grande-Bretagne, la Turquie, l'Iran, le Danemark, la Finlande, l'U.R.S.S., la Tunisie, l'Iran, l'Arabie Saoudite, la Chine, la Jordanie, le Koweït, l'Éthiopie, sans parler des dons personnels des chefs d'États, tels que ceux du roi Séoud (103.000.000), le roi Hussein (42.000.000), l'émir de Katar (42.000.000).



Il faut que la ville revive, mais sa vie c'était son port, sa flottille de pêche, ses usines de conserve et de sous-produits du poisson et l'exportation des primeurs et agrumes.

La nécessité de la remise en route de ces industries préoccupait déjà depuis le matin même du 1^{er} mars tous les responsables : représentants de l'administration et industriels.

Le jeudi 10 mars, dans la matinée, une délégation de ces responsables sollicitait une audience de S.A.R. le prince Moulay Hassan à son P.C. d'Inezgane. Cette délégation était composée de MM. Bennani, directeur de la marine marchande et des pêches ; Diverrés, chef du quartier maritime d'Agadir ; Setout et Marty, représentant les industriels de la conserve. M. Boudiaf, chef des services agricoles régionaux, représentait pour sa part les intérêts de l'agriculture.

Ces porte-parole de l'industrie désiraient exprimer au prince le désir qu'ils avaient de voir reprendre au plus vite l'activité de la ville. Avant tout, ils suggéreront d'évacuer les stocks de conserve qui se trouvent dans les usines et dont l'exportation a été interrompue.

Le prince était en tournée d'inspection lorsque cette délégation se présenta dans la cour du cercle d'Inezgane. L'officier chargé du protocole pria les personnalités d'attendre.

Peu après, le prince arrivait. Se détachant du groupe, MM. Bennani et Marty se dirigèrent vers lui et lui exposèrent brièvement le but de leur démarche. Moulay Hassan est l'homme le plus affable qui soit ; d'une voix douce et en esquissant un geste qui voulait dire qu'il était disposé à les entendre, il dit :

« Messieurs, je suis prêt à vous accorder tout ce que vous

désirez, mais je ne déciderai rien sans l'avis de mes collaborateurs chargés de la sécurité et de la santé. »

S'adressant à son officier d'ordonnance, il dit :

« Monsieur Clos et le docteur Ferrant sont-ils là ?

- Non, Altesse.

- Qu'on aille les chercher, ainsi que Driss. »

Se retournant vers M. Bennani, il conclut :

« Dès que M. Clos et le docteur Ferrant seront là, nous étudierons la chose. »

C'est toujours le même problème : sécurité sanitaire d'abord, et des vies humaines face au danger permanent de l'écroulement subit d'un immeuble ébranlé par le séisme. Car c'est journallement que, dans le périmètre interdit, s'effondrent brusquement des immeubles encore debout.

Dès le début de l'après-midi, M. Paul Clos, ingénieur en chef des Travaux publics, les docteurs Beniacef et Ferrant, responsables sanitaires, participaient à l'entretien entre le prince Moulay Hassan et les membres de la délégation d'industriels et responsables administratifs.

Au cours de cette conférence est ébauché un plan de reprise de l'activité : le port, dans lequel il y a peu de ruines, sera une enceinte fermée et les services administratifs, douane, office d'exportation, marine marchande, etc., y seront regroupés sous la tente.

En ce qui concerne les usines de conserve, le colonel Driss reste formel : elles ne pourront être rouvertes que lorsque la situation sanitaire du quartier sera satisfaisante et, en tout cas, il ne pourra être question de réouverture partielle ; ce sera tout le quartier ou rien. En effet, et c'est surtout à cela que pense Driss, responsable des biens qui lui sont confiés, il serait inadmissible que des gens puissent circuler librement dans un quartier qui serait fermé aux autres possesseurs de biens, quels qu'ils soient.

Les conserveurs se voyaient invités par l'ingénieur en chef, M. Clos, à étudier avec des experts l'éventualité de la reprise de l'activité de leurs usines et, d'ores et déjà, les possibilités d'accès dans les magasins, en vue de l'évacuation des stocks.

Ce même jour, on avait la joie de sortir vivantes cinq personnes emmurées dans les ruines d'un immeuble à l'extrémité est du quartier de Talbordj. Repérés dans la nuit, les survivants avaient été immédiatement l'objet de fébriles recherches qui avaient commencé à 3 heures du matin. C'est vers 7 heures que les sauveteurs extrayaient de leur prison les rescapés

épuisés mais pratiquement indemnes, et ne souffrant que de contusions. Il s'agissait d'une jeune fille européenne, d'un Marocain adulte et de trois jeunes israélites.

Les malheureux n'avaient aucune notion du temps qu'ils avaient passé dans leur tombeau et pensaient qu'ils y avaient séjourné environ trois jours. Une des enfants, une jeune fille d'une quinzaine d'années, semblait avoir perdu la raison. Le 13 enfin, on devait dégager encore six survivants. L'un d'eux était en parfaite santé : enfoui dans la réserve d'une épicerie, il n'avait manqué ni de nourriture ni de boisson. Depuis le bouclage de la ville, seize survivants avaient pu être sauvés. Il semblait maintenant qu'il n'y avait pratiquement plus d'espoir d'en retrouver d'autres.



M. Martin, qui avait pris depuis le 5 mars la direction du consulat de France, était relevé à son tour, et le 16 mars à midi le nouveau consul arrivait de Casablanca. C'était M. Eugène Jestin, un homme jeune d'allure, sympathique. Jusqu'à ce jour consul à Casablanca, il avait été précédemment attaché d'ambassade à New-Delhi.

Il était gai, il arrivait avec des idées neuves. Son principe était la bonne humeur : il déclara en arrivant que sa première action serait le déclenchement d'une opération « sourire ».

La prise de fonctions du nouveau consul se faisait sous les plus heureux auspices.

L'activité civile se trouve maintenant concentrée en deux points : le premier à la base aéronavale où quelque cent cinquante sinistrés français sont groupés ; certains seuls, leurs familles étant repliées à Casablanca ou en France, d'autres avec femmes et enfants.

La tente est devenue la maison pour les familles, ou l'hôtel pour les hommes seuls. Chacun, dans le courant de la journée, a ses occupations.

Le soir, les hommes se retrouvent ; côte à côte, ouvriers, industriels, fonctionnaires discutent des événements de la journée, reparlent des drames des jours qui suivirent le séisme, et parfois plaisantent et rient.

Mais la présence sur le territoire de la base aéronavale du camp de sinistrés français ne simplifiait pas le travail de son commandant.

Il était bien évident que la discipline en souffrait, et la base-école avait son programme à achever.

Le commandant Thorette avait donc fait savoir en temps utile à M. Jestin, consul général de France, qu'il ne pouvait plus tolérer cette situation.

Il proposait de transférer ce camp en dehors de la base, mais toutefois sur terrain militaire. à l'emplacement d'un ancien casernement datant des premières installations de la base aérienne. Il y demeurait précisément des installations sanitaires. L'opération fut décidée, les sinistrés informés, et ce matin-là, le camp situé sur le terrain de sport s'éveilla de bonne heure et chacun fit ses paquets. Dès huit heures, les camions et le personnel de la base commençaient l'enlèvement des tentes et procédaient à leur réinstallation sur le terrain militaire prévu situé à proximité des locaux de l'aéroport civil.

Le restaurant, toujours approvisionné par la base, y était également transféré sous une tente.

Cette réinstallation provoqua chez certains quelque énervement, que la fatigue et la chaleur avaient accru.

Second centre d'activité : la bourgade d'Inezgane. Outre le P.C. du prince installé dans les jardins de l'administration civile, les services de la province et les services municipaux se sont réorganisés, concentrés dans d'étroits bureaux.

La poste d'Inezgane est devenue celle de toute la région. Dans un baraquement qui a été dressé dans la cour, les services du courrier se sont réorganisés. Les techniciens des P.T.T. travaillent sans arrêt pour installer un central téléphonique du type rural qui, bientôt, pourra adjoindre plusieurs lignes aux deux ou trois qui ont pu être installées au lendemain du séisme.

C'est à Inezgane toujours que s'est installé le commissariat de police, sous la tente. Plus loin, les services des Finances. Mais leur rôle n'est pas pour l'instant de percevoir l'impôt : par décision du gouvernement, tous les sinistrés sans exception en sont dispensés pour l'année.

Chaque jour se réunissaient dans un café proche d'Inezgane, aux Aït Melloul, des commerçants et industriels qui s'étaient constitués en une association destinée à entreprendre la reprise de la vie économique et qui avait pris le nom de : « Groupement des intérêts économiques d'Agadir. »

Les responsables de ce groupement étaient en liaison fréquente avec le colonel Driss, et le 17 mars ils pouvaient

annoncer aux adhérents de leur groupement que le colonel était disposé à accorder, dans certains cas, des laissez-passer, à condition que l'étude de ces cas ait été faite au « sommet ».

*
**

Après la conférence qui avait réuni le 10 mars, autour du prince Moulay Hassan, les responsables de l'industrie de la conserve et de l'agriculture et les techniciens, les conserveurs avaient fait diligence pour appliquer les consignes données par l'ingénieur en chef Paul Clos.

Deux cabinets d'expertise de Casablanca avaient été consultés, le bureau Sécuritas et la Socotec. Des ingénieurs en béton armé avaient été délégués auprès des industriels chargés d'examiner sommairement les usines et stations d'emballages.

Le 20 mars fut une journée extrêmement importante pour la reprise économique d'Agadir. C'est en effet ce jour-là que, pour la première fois, des civils pénétraient dans la ville morte. Ce samedi matin, une file de voitures particulières se présentait à la sentinelle qui gardait la seule voie d'accès du quartier industriel au bas de la rue Turgot.

Dans la première voiture, parmi les industriels de la conserve qui y sont assis, se trouve un officier de l'Armée royale muni d'un laissez-passer signé du colonel Driss et qui porte les noms de tous les occupants des véhicules : industriels de la conserve et experts en béton armé commis par ceux-ci. Tout le monde descend des voitures pour la vérification et tout le monde se soumet à la pulvérisation d'H.C.H., puis la caravane franchit le barrage.

Les quatre experts en bâtiment vont examiner une à une les vingt usines de conserve.

Par une chaleur torride, la petite troupe va d'usine en usine. L'opération durera toute la journée. D'un oeil connaisseur, les experts jaugent, dès l'entrée, la situation des bâtiments.

Une fente à peine apparente sur un mur et qu'un profane jugerait sans importance donne à ces spécialistes la certitude que le gros oeuvre a subi un effort de traction supérieur aux limites qui lui étaient permises.

En dehors de leur travail, on sent chez ces techniciens une véritable passion. Ils sont des médecins du bâtiment et ils examinent avec curiosité les réactions des voûtes et des charpentes aux effets du séisme.

Mais il ne s'agit là que d'une visite sommaire et destinée

à leur permettre de juger s'il est dangereux de pénétrer dans les bâtiments visités. Selon les cas, c'est une usine qu'on pourra sauver à condition d'étayer, c'est parfois l'interdiction formelle de procéder même à une simple manutention des stocks, c'est très rarement un blanc-seing.

Mais en tout cas, si on ne peut appeler cette rapide visite une expertise, laquelle devra se faire plans en main et à raison de plusieurs heures de travail par usine, les techniciens du bâtiment peuvent affirmer déjà que, dans de nombreux cas, la bonne conception et une exécution correcte des ouvrages ont été la cause de leur résistance aux effets du séisme. Ils pourront tirer les mêmes conclusions des visites qu'ils feront ultérieurement d'immeubles d'habitation de la ville nouvelle ou du Talbordj.

Parallèlement, à la demande du ministère des Travaux publics, les frères Gautier, photographes et cinéastes professionnels, rescapés du séisme, photographiaient les nombreux immeubles encore debout et les ruines des autres, sous les mêmes angles qu'ils les avaient photographiés avant la catastrophe, afin d'étudier les effets du séisme sur les constructions.

Le 24 mars, le cargo Algéria entrait au port. Il était le premier navire qui allait effectuer une opération portuaire depuis le séisme, et ce, malgré des difficultés sans nombre : état défectueux des quais et grues inutilisables. À l'aide de ses mâts, le cargo pouvait faire son chargement dans l'après-midi du 24 mars jusqu'à 17 heures, car le port est formellement consigné durant la nuit.

Et les premiers camions, transportant au port ou à Casablanca les stocks de conserves et les primeurs, commençaient leurs voyages. Ils empruntent tous, par force, le pont qui enjambe le ravin de Tildi sur le front de mer, et qui, bien que limité à 16 tonnes de charge maximum, supporte allégrement des véhicules semi-remorques de plus de 30 tonnes de poids total en charge !

Agadir était aux trois quarts détruite, il fallait la reconstruire ; il fallait d'abord songer à reloger les plus éprouvés : les rescapés des quartiers de Talbordj, musulmans pour la plupart, ouvriers des usines et leurs familles. Le 18 mars, le roi Mohammed V décidait la construction du quartier industriel d'une cité ouvrière pouvant abriter six mille personnes, pre-

mière étape de la reconstruction. Déjà les services de l'hôpital mettaient au point les plans de cet ensemble qui allait être édifié selon des techniques nouvelles permettant aux édifices (sans étages) de résister aux séismes.

Cherchant à reconstruire la ville selon des plans d'urbanisme de conception moderne, le gouvernement avait consulté des techniciens du monde entier. Il avait notamment prié le plus célèbre d'entre eux, Le Corbusier, de venir donner ses idées.

L'éminent urbaniste arrivait à Casablanca le 26 mars. Le Corbusier avait simplement déclaré à son arrivé, et répondant à un journaliste, qu'il s'était déjà trouvé au Japon devant des problèmes similaires à celui de la reconstruction d'Agadir. Le Corbusier déjeuna à Rabat avec l'ambassadeur de France, puis il fut reçu par le ministre des Travaux publics, M. Abdellali, et participa à une séance de travail avec les techniciens du ministère.

*
**

À son P.C. des Travaux publics, sous la tente qui lui sert de bureau ou dans la remorque qui lui tient lieu d'appartement, l'ingénieur Paul Clos jetait les premières bases d'une organisation internationale de secours et de sauvetage. Tout en rendant hommage aux sismologues, Paul Clos faisait remarquer « qu'à l'heure même où un satellite américain transmet des informations sur ce qui se passe à 80 millions de kilomètres de la terre, les habitants d'Agadir aimeraient bien savoir ce qui se passait à quelques kilomètres sous leurs pieds ».

Et en effet, il se passait toujours quelque chose car la terre vibrerait sans arrêt.

Le 23 mars notamment, et à 23 h 30, une secousse assez violente fut ressentie à Agadir, dans les villages de l'Atlas même, et pour la première fois au sud, sur les rives de l'oued Massa. La même nuit, la terre trembla en Lombardie et à Besançon.

À la fin du mois de mars, M. R. Ambrogi, ingénieur géologue en chef du service géologique du ministère de l'Économie nationale, à Rabat, publiait un rapport sur le séisme d'Agadir. Il s'agissait d'un document technique, et donc intelligible aux seuls initiés.

Néanmoins on peut y relever des passages suffisamment expli-

cites pour un profane et en outre passionnants, car M. Ambrogi y retrace toute l'histoire géologique de la région d'Agadir.

Cette histoire, la voici :

L'Atlas fait partie du plissement hercynien formé à la fin de l'ère primaire, il y a quelque deux cents millions d'années.

« Il y a cinquante millions d'années, la mer évacue le Haut Atlas occidental, sauf le golfe d'Agadir, cela sous l'effet d'un pli de fond atlassique.

« Vingt millions d'années plus tard, un nouveau mouvement de l'écorce terrestre plisse légèrement la bordure méridionale de l'Atlas et enfonce la vallée du Souss.

« Vingt millions d'années passent encore, et l'Atlas se soulevant, ainsi que la vallée du Souss, la mer évacue vers l'ouest le golfe de l'actuel Agadir.

« Dix millions d'années passent encore. Ce qui va se produire maintenant se situe à un million d'années avant notre ère ; c'est à ce moment que se produit la phase Astienne des effets tectoniques. Elle donne au Haut Atlas son style structural, elle forme la zone pré-atlassique et provoque les failles de la Kasbah et de Tildi.

« Très peu de temps après, il y a neuf cent mille ans, nouveau soulèvement général de l'Atlas, du Souss et de l'Anti-atlas, soulèvement très étendu mais de faible intensité.

« Enfin, il y a dix mille ans, nouvelle secousse qui cette fois provoque un affaissement de la vallée du Souss. Avant cette secousse, le Souss se jetait dans l'océan, confluant avec l'oued Massa, à 20 kilomètres plus à l'ouest que de nos jours. À partir de ce moment, la côte prend sensiblement sa forme actuelle. »

Voilà pour la préhistoire.

On sait que, au cours des siècles précédents, si des secousses se sont produits, elles n'ont pas été rapportées avec certitude par leurs témoins.

Après cette rétrospective préhistorique des événements tectoniques ayant affecté la région d'Agadir, M. Ambrogi étudiait les effets du séisme sur les différents quartiers de la ville. Il affirmait que l'amplitude du séisme s'était située au maximum entre les degrés 9 et 10 de l'échelle des intensités.

Il tirait enfin ses conclusions et déterminait les zones dangereuses d'Agadir. Voici textuellement cette conclusion :

« D'après les considérations géologiques exposées dans la première partie et les interprétations du séisme dans ses rapports avec la géologie, avancées dans la deuxième partie, on doit tirer les conséquences suivantes :

« En prenant comme frontière l'oued Tildi, localisation superficielle de la faille du Tildi confondue avec la limite sud de l'accident pro-atlasien, tout lieu habité ou habitable situé au nord de cette limite sera toujours extrêmement sensible aux secousses provoquées par un séisme dont l'épicentre se situerait dans la zone pré-atlasique.

« Au sud de cette frontière, les constructions seront de moins en moins sensibles aux secousses, au fur et à mesure qu'on s'éloignera de l'accident.

« Par contre, il est à craindre dans cette région des tassements dont on ne peut juger de l'importance ; en cas de séismes très violents, ces tassements pourraient aller jusqu'à un affaissement léger de la vallée du Souss vers la mer, d'où légère transgression possible de la mer vers le continent. Ce phénomène s'est produit dans les temps passés du quaternaire (cinq mille ans à deux cent mille ans) ; il est à l'échelle des grands cataclysmes.

« Bien que cette précaution puisse faire sourire, il serait prudent de construire au-dessus de la cote 10, ne serait-ce même que pour se mettre hors d'atteinte des raz de marée ; d'autant que le relief de la côte s'y prête puisque le rivage est toujours dominé par une terrasse quaternaire à + 10 mètres.

« En cas de séisme, on pourrait donc définir ceci

« *Zone A : extrêmement dangereuse.*

« Entre Kasbah, Founti, Port, Talbordj, quartier administratif, Yachech.

« *Zone B : dangereuse.*

« Ville nouvelle, Aghesdis ».

« *Zone C : peu dangereuse.*

« Quartier industriel, Anza.

« *Zone D : très peu ou pas dangereuse.*

« Au sud et sud-est du quartier industriel.

« Cette classification résultant de l'explication géologique combinée à l'observation des lieux conduit à la conclusion suivante :

« Il ne faut pas reconstruire la ville au nord de l'oued Tildi,

mais au sud de celui-ci, en prenant des précautions très particulières si la ville nouvelle est retenue dans le nouveau plan d'urbanisme, et des précautions de moins en moins grandes au fur et à mesure qu'on s'éloigne vers le sud.

« En effet, il faudra toujours garder en mémoire que le séisme du 29 février à 23 heures, de magnitude 6 à peine, a fait plus de dix mille morts parce que l'épicentre était très rapproché de la ville (Kasbah ou à 2 km en mer au S.-W.). Si ce même épicentre jouait avec une magnitude 7 ou 8, les zones classés aux degrés d'intensité IX, VIII, VII deviendraient sans doute XI, X, IX.

« Je n'ignore pas qu'en énonçant ces conclusions je condamne des quartiers tels que le quartier administratif, dont certains bâtiments sont récupérables moyennant consolidation, ainsi que toute l'infrastructure : réseau d'égouts, de distribution d'eau, d'électricité, chaussée, etc., ceci représente sans doute une perte de plusieurs milliards alors que la restauration ne coûterait que quelques centaines de millions. Mais faut-il économiser quelques milliards et courir le risque de nouvelles pertes de vies humaines, ou bien sacrifier quelques milliards pour accroître la garantie de vie ? C'est la question qui se pose.

« En tout état de cause, ces conclusions n'engagent que leur auteur.

« La décision à prendre au sujet des zones à reconstruire ou à éliminer est trop grave pour qu'elle soit l'œuvre d'un seul individu qui n'est que géologue. C'est pourquoi il est nécessaire que la Commission scientifique se réunisse pour émettre des recommandations en vue de cette décision. »

Rabat, mars 1960.

R. AMBROGGI,

Ingénieur, Géologue en chef.

Le 12 avril, un avion spécial amenait à Agadir un homme dont l'allure ne laissait pas deviner l'éminente personnalité qu'il était : un costume noir, un béret basque sur la tête, l'appareil photo en bandoulière et une canne à la main : c'était Jean-P. Rothé, professeur à l'Université de Strasbourg et secrétaire général de l'Association internationale de séismologie et de physique de l'intérieur de la terre, l'un des hommes les plus compétents du monde en matière de séismologie.

Accompagné de plusieurs techniciens de l'Institut scienti-

fique chérifien, dont MM. Ambroggi et Choubert, il venait sur place étudier les effets du séisme.

D'une vigueur peu commune, le professeur Rothé parcourut à pied tous les quartiers dévastés et tous les environs de la ville.

Sur le plan directeur qu'il avait en main, il notait en chiffres l'ampleur des dégâts.

Le soir, dans le jardin de la villa de l'ingénieur des Travaux public, où Paul Clos avait installé son P.C., on bavarda. Questionné sur les causes scientifiques possibles des lueurs qui furent aperçues par de nombreux témoins, l'éminent sismologue avoua ne pouvoir en donner une explication valable.

Toutefois, il admit qu'il n'était pas impossible que l'énorme quantité d'énergie électrique produite par le bouleversement souterrain ait pu ioniser l'atmosphère et même y enflammer les gaz rares qui s'y trouvent (néon, argon, etc.). Quant à l'odeur de soufre qui fut également perçue après la secousse, le professeur Rothé l'attribuait alors à l'ozone.

Le lendemain 14 avril, après une nouvelle journée harassante de marche ininterrompue, l'éminent sismologue et ses collaborateurs reprenaient l'avion qui les attendait.

C'est là, tout près de l'appareil, que le professeur Rothé nota sur ses cartes l'ensemble des observations qu'il avait faites, traçant des courbes pour réunir les différents points parcourus. Il se refusait toutefois à toute déclaration, se réservant d'étudier a posteriori les renseignements recueillis mais affirma qu'il publierait ses conclusions. Cependant, il voulut bien communiquer déjà une double information :

« L'Afrique du Nord est littéralement coupée du reste du continent par une gigantesque cassure qui va de Gabès à Agadir, en passant par Biskra, Laghouat et Figuig ; Agadir était pratiquement construite sur une crevasse, et le ravin de Tildi n'est autre qu'une faille géologique. »

En matière de tremblements de terre, cette année 1960 avait été terrible.

Melouza avait ouvert le cycle tragique et semblait, avec le recule du temps, la secousse prémonitoire d'une véritable série noire.

Agadir avait bouleversé l'opinion publique mondiale, mais ce n'était qu'un commencement. En effet, le 24 avril 1960,

la ville de Lar, en Iran, était détruite par un séisme qui surprit les habitants aussi soudainement qu'à Agadir².

L'ingénieur Paul Clos, qui avait assuré la direction des opérations de sauvetage à Agadir, était dépêché sur place par le gouvernement marocain, en accord avec le gouvernement français.

Mais la série noire devait se poursuivre.

Un mois après à peine, le 21 mai², avait lieu le premier d'une série de terribles séismes qui allaient ébranler le Chili au point de modifier par endroits l'aspect de la région secouée, celle de Valdivia.

Là il y eut des raz de marée et les séismes de grande magnitude, 7 à 8, se poursuivirent au Chili les 21 et 22 mai, à raison de plusieurs secousses ruineuses par jour, développant une puissance dix mille fois supérieure à celle libérée lors du séisme d'Agadir.

1960, une année terrible en effet.

**

L'état sanitaire de la ville ayant été déclaré satisfaisant par les spécialistes, une nouvelle étape vers la reprise totale de l'activité allait pouvoir être étudiée.

Le 3 avril, pour la première fois depuis le séisme, les bateaux de pêche étaient sortis et avaient ramené vingt tonnes de poisson qui avaient été congelées.

Par ailleurs, avant de songer à reconstruire la ville, une tâche urgente s'imposait, celle de la remise en état du port.

Si, dans son ensemble, il avait subi peu de dégâts apparents, il y avait à reprendre en de nombreux points les assises des quais et les installations : hangars, balle aux poissons, grues avaient été sérieusement endommagés. La remise en état du port avait commencé quelques jours après le séisme et l'ensemble des travaux nécessaires avait été estimé à environ 600 millions de francs.

Les conserveurs avaient donné l'exemple en faisant effectuer l'expertise de leurs usines par des ingénieurs hautement qualifiés. Une opération similaire et beaucoup plus vaste allait

² 24 avril 3 jours après la nouvelle lune

21 mai 3 jours après la nouvelle lune également. Voir page 126 les études de M. Galatier sur la possibilité de prévenir les séismes.

pouvoir commencer, et cette fois pour l'ensemble de tous les rescapés, sans distinction.

Les sinistrés avaient donc été avisés qu'à partir du 20 avril ils allaient pouvoir commencer à pénétrer dans leurs appartements, en commençant par le secteur du quartier industriel. Le déroulement des opérations était le suivant : groupés, à raison d'une vingtaine de chefs de familles ou de leurs représentants dûment mandatés, et accompagnés d'un officier ou sous-officier de l'Armée royale et d'un ingénieur des Travaux publics, ils pouvaient pénétrer dans leurs appartements ou maisons en compagnie du représentant de l'armée et de l'ingénieur ; ce dernier examinait les lieux et donnait son avis : c'était par exemple déménagement autorisé sans réserves dans le cas d'un immeuble en bon état ; ou bien déménagement autorisé sous réserves de n'effectuer aucun descellement, de ne donner aucun coup de marteau, d'éviter tous les chocs, dans le cas d'un immeuble apparemment en bon état mais où des fissures dans le gros oeuvre, et notamment en forme d'X, permettaient à l'ingénieur d'affirmer que cet immeuble était ruiné.

Cette visite était limitée à cet examen et en aucun cas le propriétaire ou l'occupant des lieux ne pouvait en retirer le moindre objet.

Mais pour tous, ce fut une espérance : c'est le cœur battant qu'ils pénétraient dans leur demeure, retrouvant leurs biens, avec les dégâts causés par le séisme et les intempéries. Pour d'autres, il n'y avait plus que le souvenir.

Après l'expertise, l'intéressé recevait, par écrit, les conclusions de l'expert.

Venait ensuite l'opération « déménagement ». Pour celle-ci, l'intéressé se rendait au P.C. du colonel Driss où trois bureaux distincts avaient été installés sous des tentes, l'un destiné aux sinistrés marocains, l'autre aux sinistrés européens et le troisième aux sinistrés français. Le candidat au déménagement présentait son expertise écrite ; il remettait à l'officier, le lieutenant Lanigri, qui était extrêmement sympathique et compréhensif, une pièce d'identité que celui-ci conservait, en échange de quoi on lui remettait un laissez-passer mentionnant le nombre de véhicules et de personnes qui procéderaient à ce déménagement ; aucune limitation dans le nombre des véhicules ni dans celui des personnes. Une sentinelle accompagnait chaque équipe.

Lorsque le déménagement était terminé, l'intéressé retournait au P.C. où il remettait un inventaire, même sommaire, des objets retirés ; la pièce d'identité qu'il avait déposée lui était rendue et un laissez-passer lui était remis pour sortir de la ville. Les ressortissants français devaient remettre un exemplaire de l'inventaire au consulat de France.

L'organisation de cette opération avait, on le voit, été conçue tant dans le souci de la simplicité que dans celui de la décharge de responsabilité pour les autorités : l'intéressé était seul responsable de l'honnêteté de l'opération.

Inutile de dire que dès le premier jour de l'opération « déménagement » et jusqu'à la fin, le P.C. qui en réglait les modalités connut une activité fébrile ! En attendant leur tour, les sinistrés bavardaient, reparlaient des jours heureux et faisaient des projets d'avenir

*
**

Le 4 mai, Si Bouamrani, gouverneur de la province d'Agadir, transmettait ses pouvoirs à son successeur qui venait d'être désigné par le Palais royal, le docteur Benhima.

C'était un homme extrêmement dynamique qui, alors qu'il était secrétaire général du ministère de la Santé, et ce, jusqu'à ce jour, avait fait l'admiration de tous les techniciens de ce ministère français et marocains. C'était lui, d'ailleurs, qui avait été désigné dans la nuit du 29 février au 1^{er} mars, pour diriger les opérations sanitaires dans la ville sinistrée.

Dès son arrivée, le docteur Benhima recevait les personnalités marocaines ainsi que le consul de France et le consul d'Espagne, M. Moralès.

Le nouveau gouverneur insista sur le fait que tous les sinistrés quels qu'ils soient bénéficieraient de la même sollicitude, tant de sa part que de celle de son gouvernement.

Les déménagements se poursuivirent avec entrain non seulement dans les immeubles debout, mais aussi dans les immeubles en ruine, à la condition expresse qu'aucun cadavre ne soit dans ces ruines, et aussi que cet immeuble soit occupé par une seule famille, ceci pour éviter des contestations. Donc cela limitait les recherches de biens à des villas.

*
**

L'ambassadeur de France, M. Parodi, avait fait le bilan de l'aide apportée aux sinistrés français lors d'une visite qu'il fit à Agadir en juin.

Les premiers secours, qui avaient permis d'aider quatre mille cinq cent trente-cinq personnes, avaient atteint plus de 111 millions de francs. -

Plus de mille personnes avaient été rapatriées dans les premiers jours qui avaient suivi le séisme.

Enfin, le gouvernement français avait décidé d'indemniser ses ressortissants sinistrés sur la base de 250.000 francs par foyer, plus 50.000 francs par personne, à charge, et il était décidé à poursuivre l'effort déjà commencé pour aider ceux qui désiraient se réinstaller en France en leur accordant des prêts. Et les dossiers des sinistrés seraient examinés en priorité. Et déjà, au consulat toujours installé à la base aéronavale, les attachés recevaient et examinaient avec beaucoup de sollicitude le cas de chacun. Cent seize prêts, pour un, total de 200 millions, avaient déjà été accordés.

*
**

L'opération « déménagement » était maintenant achevée. En effet, dans un communiqué du 15 juin, le gouverneur de la province d'Agadir informait la population qu'un délai de dix jours était consenti aux retardataires qui n'avaient pas encore récupéré leurs biens accessibles. La date limite pour les déménagements était donc fixée au 25 juin.

Aussitôt après, allait commencer l'opération la plus spectaculaire : le déblaiement. Des équipes spécialisées et tout le matériel approprié avaient été acheminés et mis en place ; les travaux commenceraient dans les derniers jours de ce mois de juin.

Les techniciens spécialistes avaient fait l'inventaire des destructions qui se répartissaient ainsi, quartier par quartier :

La Kasbah, détruite à 100 p. 100, représentait trente mille mètres cubes de décombres.

Le quartier de Founti et celui de Talbordj, détruits à 90 p. 100, représentaient près de six cent mille mètres cubes de décombres.

Le village de Yachech, détruit à 98,5 p. 100, représentait vingt mille mètres cubes.

La ville nouvelle, dont les destructions atteignaient 53 p. 100, représentait cent seize mille mètres cubes de décombres.

L'habitat du quartier industriel, qui en apparence n'avait été que peu touché, n'en représentait pas moins quarante-cinq mille mètres cubes de décombres, car bien des immeubles encore debout devaient être abattus.

On notait aussi 7 p. 100 de destruction dans le quartier des usines et 7 p. 100 au port, et le total de tous ces décombres atteignait le chiffre effrayant de plus de huit cent mille mètres cubes, soit l'équivalent d'un cube de cent mètres de côté, soit autant qu'une pyramide d'Egypte.

S.M. Mohammed V avait décidé de marquer par sa présence le début de cette gigantesque opération.

**

Le 30 juin, à 7 h 15, une « Caravelle » spéciale décollait de l'aéroport de Rabat-Salé, emportant vers Agadir le roi, le prince héritier, les membres du gouvernement, le corps diplomatique.

À 8 heures précises, la « Caravelle » royale se posait sur la piste d'Agadir. Sa Majesté Mohammed V passait en revue les détachements des Forces armées royales qui rendaient les honneurs. Aussitôt, le souverain et sa suite prenaient place dans les voitures qui se dirigeaient vers le P.C. d'Inezgane.

Le protocole qui réglait tous les détails de cette visite officielle était empreint de la plus grande simplicité. C'est ainsi que, dans la cour intérieure du P.C., d'où l'on avait une admirable vue sur les premiers contreforts de l'Atlas, un petit déjeuner très simple avait été servi, comportant café au lait, croissants, pâtisseries et friandises marocaines et, que les membres du gouvernement, les ambassadeurs et les journalistes prirent en toute simplicité, réunis par petits groupes et devisant.

Lorsque Sa Majesté eut achevé la collation qu'elle avait prise dans un salon particulier, le cortège se reforma et se dirigea vers Talbordj.

Sur la partie sud de ce quartier, les déblaiements allaient commencer : dans un fracas épouvantable, des bulldozers, des compresseurs, des marteaux piqueurs. les ouvriers et les techniciens français déblayaient avec acharnement toute cette

partie du quartier. Le travail ne fut pas interrompu. Le roi, qui visiblement était réjoui par cette ambiance, s'approcha au sein même du chantier, dans le nuage de poussière, interrogeant les ouvriers, se faisant expliquer le plan de l'opération, l'oreille tendue vers ses interlocuteurs qui étaient obligés de hurler pour se faire comprendre, cependant que les membres du gouvernement et du corps diplomatique se tenaient prudemment à l'écart !

Après s'être rendu compte de l'avancement des travaux, le souverain reprenait sa voiture et, suivi du cortège des personnalités, poursuivait sa visite et allait notamment poser la première pierre symbolique de la nouvelle Agadir au quartier industriel où avait déjà été entreprise la construction d'un nouveau quartier d'habitat marocain selon des conceptions anti-sismiques. Le roi devait ensuite poser également la première pierre du nouvel hôpital, ainsi que celle d'une station de radio et télécommunications.

Sur tous ces chantiers, que dirigeaient les techniciens français, le roi se faisait expliquer les plans dans le détail.

À la fin de cette matinée harassante, sur la place de la bourgade d'Inezgane, le roi prononça un discours dans lequel il faisait le point de la situation et dont voici quelques extraits

« Sujets fidèles,

« Nous sommes venus aujourd'hui à Agadir pour relever ses ruines et guérir ses blessures, pour nous atteler, avec la grâce de Dieu, à sa reconstruction et à sa renaissance, afin qu'elle redevienne une ville vivante et industrielle. La catastrophe d'Agadir a été durement ressentie par tout le pays et ses habitants, et le monde entier a pris part à sa douleur et à son deuil.

« Le plan que nous lançons aujourd'hui comporte d'abord le déblaiement des décombres qui, à lui seul, coûtera 1.200 millions de francs et durera six à neuf mois. À cette œuvre participeront les Forces armées royales et l'ensemble de nos jeunes qui y trouveront un champ d'action pour leur dynamisme et leur enthousiasme au service du pays,

« Tout est à Dieu, ce qu'il donne comme ce qu'il reprend. Rien ne peut s'opposer à la volonté de Dieu. »

Le souverain était ensuite l'hôte à déjeuner du docteur Benhima, gouverneur de la province, en sa résidence d'Inezgane. Dans le patio, un repas froid était servi par petites tables aux membres du gouvernement, au corps diplomatique et aux représentants de la presse mondiale. Vers 16 heures, la « Caravelle » spéciale ramenait à Rabat le souverain et sa suite.

Quatre mois jour pour jour après la catastrophe, le roi avait pratiquement ouvert l'opération déblaiements.

La nouvelle Agadir était née ce jour-là.

